

Sommaire

- P.2** EDITORIAL DU MAIRE
- P.5** FINANCES
- P.7** COMMEMORATIONS, CITOYENNETE, CME
- P.9** LES ECOLES
- P.12** CCAS
- P.14** TRAVAUX, INFRASTRUCTURES, ASSAINISSEMENT
- P.17** URBANISME
- P.19** ENVIRONNEMENT
- P.23** BD RICHARD ANTHONNAY
- Cahier central** NUMEROS UTILES
- Cahier central** CALENDRIER DES EVENEMENTS
- Cahier central** PELE MELE
- P.25** COMMUNICATION
- P.26** CULTURE
- P.29** CCCND DEVIENT COLL'in
- P.30** COMMERCANTS LOCAUX
- P.32** LES CLASSES
- P.34** TOURISME LOISIRS ET DÉCOUVERTE
- P.35** VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE
- P.36** LES ASSOCIATIONS
- P.47** ETAT CIVIL

La commission Communication remercie Bernard Guinet, notre correspondant local du Dauphiné Libéré pour avoir partagé ses photos. Pour le contacter : b.guinetdl@orange.fr



ÉDITORIAL

Projetons-nous maintenant sur 2022
avec trois projets majeurs

Nous espérons tous avec l'arrivée du vaccin, que 2021 serait l'année post COVID, malheureusement ce ne fut pas le cas :

recrudescence des cas, classes fermées, pass sanitaire obligatoire, de nouveaux variants qui s'annoncent... Il semble que nous devions vivre encore quelques temps au rythme des vagues d'épidémies.

Bien entendu cette situation a eu un impact sur la vie de notre commune : écoles, associations, mairie, commerces, entreprises... tous ont été concernés. Les enseignants, les élus, les agents de la commune, les dirigeants et bénévoles des associations ont su faire preuve d'adaptabilité, de responsabilité et d'implication pour faire respecter les consignes sanitaires. Je les en remercie chaleureusement, cela a permis le retour des animations sur la commune et la reprise des activités des associations.

Ce sont dans ces moments où la population est privée d'activité que l'on mesure l'importance et le rôle que tiennent les associations au sein de notre collectivité : celui d'animateurs du lien social dont nous avons tant besoin.

L'année 2021 a été aussi marquée par des événements climatiques violents, des pluies diluviennes au cours de l'été qui ont provoqué des dégâts dans certaines habitations (inondations de sous-sols) et sur les voies communales. Ces événements sont de moins en moins exceptionnels, la nature nous interpelle sur nos modes de vie et de consommation...

Malgré tout, la vie a continué, la reprise d'une activité « encadrée » a permis le retour des festivités comme la fête de la musique, le beaujolais nouveau, le marché de Noël... Autant d'événements qui nous ont permis de revivre des moments de convivialité tant appréciés.

Nous vous avons annoncé des projets importants en début d'année 2021, ils ont été réalisés pour la sécurité et le confort de tous : rénovation de la route des grenouilles (en collaboration avec St Georges), sécurisation de l'entrée du village et rénovation du groupe scolaire.

Projetons-nous maintenant sur 2022 avec trois projets majeurs.

- Dans le domaine de l'immobilier, un appel à projet a été lancé en fin d'année 2021 pour la construction d'un bâtiment (angle avenue du Bourg et du Dauphiné) avec une quinzaine de logements sociaux, en accession et location, complétés par des locaux d'activités. Nous espérons à travers ce projet pouvoir proposer une offre d'appartements adaptés à de jeunes ménages, aux familles, aux personnes plus âgées et attirer des activités de services pour répondre aux besoins de la population.

- Le lancement d'une étude pour la création d'une nouvelle cantine afin d'accueillir les enfants de maternelle et d'élémentaire dans un même lieu dans les meilleures conditions.

- La rénovation de la rue de la Verchère : séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, la mise en sens unique d'une partie de la voirie pour sécuriser le carrefour Verchère/Dauphiné, la mise en place d'un cheminement piétonnier et la rénovation de la chaussée. Comme nous en avons pris l'habitude ce projet fait l'objet d'une phase test avec consultation des riverains.

Au-delà de ces projets structurants, nous consoliderons les actions mises en place en 2021 autour de la jeunesse. Le Kfé des jeunes voit sa fréquentation augmenter au fil des vacances scolaires et nous avons à cœur de leur proposer de nouvelles activités. La mise en place du conseil municipal des enfants n'a pas eu lieu à la rentrée 2021 nous n'avons pas pour autant abandonné le projet et nous espérons qu'il verra le jour à la prochaine rentrée scolaire. L'enfance et la jeunesse restent au cœur de nos préoccupations.

Afin de prévenir les incivilités, infractions et autres méfaits, nous avons adhéré au projet de mutualisation de la police municipale de St Jean de Bournay. La présence régulière d'une équipe de deux policiers municipaux, en proximité avec la population, que ce soit en journée ou en soirée, la semaine ou le weekend, devrait permettre d'éviter les « débordements » que nous connaissons à certaines périodes de l'année.

Certes les circonstances sont compliquées, mais toute l'équipe municipale et les agents restent mobilisés afin que ces projets aboutissent dans les meilleures conditions.

Nous sommes à votre écoute et aux côtés des associations pour que Charantonnay reste un village animé où il fait bon vivre.

Au nom de l'équipe municipale, je souhaite à toutes les Charantonnaises, à tous les Charantonnais une très bonne année et santé en 2022.

Pierre-Louis ORELLE
Maire de Charantonnay

Courtage Assurances Placements Prêts Conseils CAP Conseils

M. Florent VERRIER
Affilié SAGESSE

Pour les Professionnels et les Particuliers

375 A Chemin de la Gérardière
38440 Beauvoir de Marc



06 09 71 50 60
verrier.florent@gmail.com
www.sagesse.fr

Quelques-uns de nos partenaires :



Orias : 15 000 596 - RCS : 808 278 691

Ramonage, tubage, entretien,
vente et installation de poêles
à bois, granulés et mixtes .
38790 St Georges d'Espéranche
Tel 06 63 31 87 14



www.saint-georges-ramonage.fr

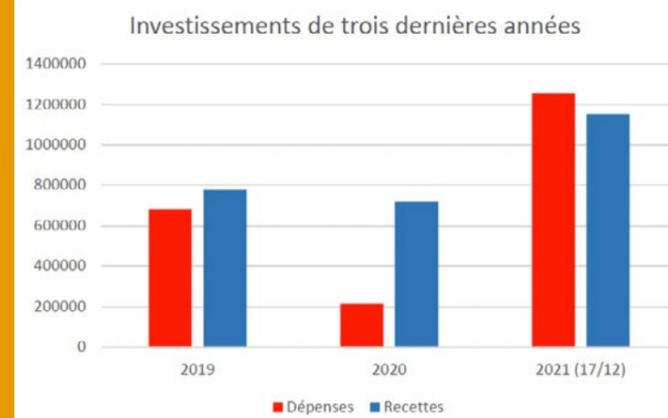


- >> Ossature bois, Charpente
- >> Surélévation
- >> Menuiserie, Agencement
- >> Cuisine, Dressing, Salle de bain

Tél : 04 74 59 03 35

Adresse : route des Ayes 38790 St Georges d'Espéranche
www.sarlthomas.com

FINANCES



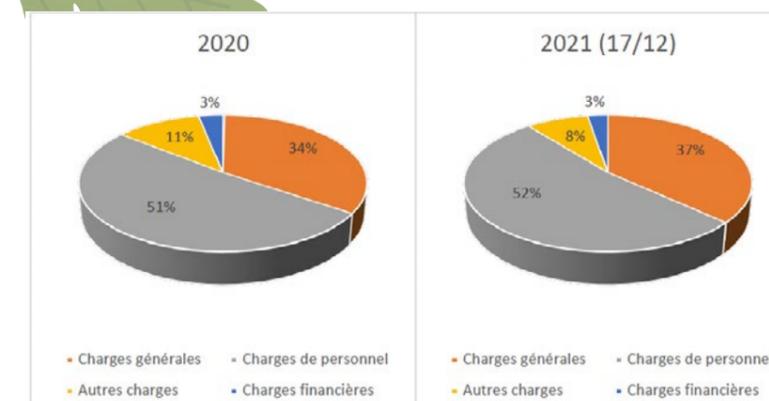
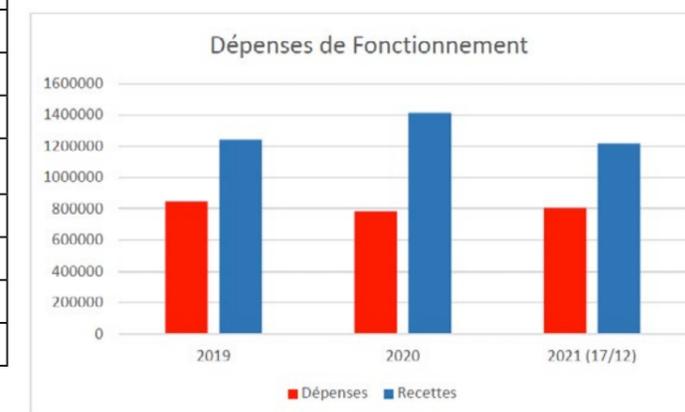
Nous vous présentons les principales opérations d'investissement. Avec un focus sur les deux années passées, la nouvelle équipe continue d'investir avec un budget toujours plus ambitieux que 2020 (860 500 €) à hauteur de 1 841 442 €. L'équipe des travaux de voirie et bâtiments avec le service technique ont continué d'œuvrer. Les travaux de l'entrée ouest sont terminés et le Groupe Scolaire aussi. La route des grenouilles a été complètement rénovées en enrobé en partenariat avec St Georges pour ce qui est de la voie commune. Nous resterons très en dessous de notre budget.



LES PROGRAMMES D' ACTIONS DES DÉPENSES D' INVESTISSEMENTS

Investissement	Budget	Réel au 30 nov
Solde d'investissement reporté	0 €	0 €
Remboursement d'emprunts	72 089 €	520 197 €
Travaux de bâtiments	103 400 €	39 239 €
Travaux de voirie	275 000 €	186 957 €
Réseaux	19 000 €	10 808 €
Sécurisation traversée et Aménagement Centre	900 653 €	181 196 €
Groupe scolaire	316 000 €	207 066 €
Achats matériels	95 100 €	59 186 €
Autres dépenses	60 200 €	50 051 €
Total général	1 841 442 €	1 254 700 €

De la même façon, voici les comptes administratifs (dépenses et recettes réelles) des deux dernières années et de l'année 2021, arrêtés à mi-décembre 2021..



L'année n'est pas terminée à l'heure où nous publions ces chiffres mais il est plus que probable que nous serons très en deçà du budget en termes de dépenses car là encore, la pandémie, a eu un impact sur la vie de la collectivité au niveau des charges générales qui sont en retrait du fait par exemple de la fermeture des ERP, mais ce n'est qu'un exemple.

Ces deux graphiques pour montrer que même si les dépenses de fonctionnement sont en dessous de 2020, les charges de personnel restent à un niveau élevé car incompressibles et la représentativité par rapport au total est plus élevée.



Nathalie vous accueille :
Le mardi, jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h30
Le vendredi de 8h30 à 18h30
Le samedi de 8h à 15h

994, avenue du Dauphiné, 38790 CHARANTONNAY



**SAINT JEAN
DE BOURNAY**

GARAGE LARDO - Agent PEUGEOT

Carrosserie - Peinture - Mécanique - Vente V.O. et V. N.



Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 8h30 à 12h
sur rendez-vous
garage.lardo@wanadoo.fr



Z.A. des Ayes - 38790 St Georges d'Espéranche
Tél. 04 74 59 03 10 - Fax 04 74 59 10 07

Ets Gauthier
Depuis 1950

QUINCAILLERIE - JARDINERIE

Route du Charavoux
38790 Charantonnay

04 74 59 01 87



ZA du Pré de la barre
38440 St Jean de Bournay

04 74 58 67 55

Suivez-nous sur
Facebook



www.etsgauthier.fr

AVM AUTO

RÉPARATION - ENTRETIEN - SERVICES

CENTRE AUTO CHARANTONNAY
ZI La Fenasse 38790 CHARANTONNAY
04 26 09 58 36 - charantonnay@moovly-group.com

VENTE DE
MATÉRIEL
NEUF ET
OCCASION

Curt sas

370 route du saunier 38090 ROCHE

04 74 92 75 17 / 06 12 70 30 73

ATELIER DE REPARATION,
MAGASIN DE PIÈCES
DETACHÉES, CONSOMABLE,
QUINCAILLERIE,
SERVICE-APRES-VENTE

COMMEMORATIONS, CITOYENNETÉ, CME



COMMEMORATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Cette année fut marquée par un certain assouplissement des contraintes sanitaires qui nous a permis de nous retrouver lors des dernières commémorations. Un temps fort auquel vous avez participé nombreux !

Les enfants de l'école primaire ont travaillé sur la Grande Guerre avec leur professeure Aurélie DUCHENAUD et Marie-Jo DOUILLET pendant plusieurs semaines et ont été pleinement associés aux commémorations du 11 novembre : défilé, lecture des noms des charantonnois morts pour la France puis de poèmes.

L'équipe municipale tient à les remercier chaleureusement pour leur participation active à ce moment important de la vie citoyenne. Nous tenons également à remercier nos anciens combattants pour leur présence et avons une pensée émue pour ceux qui n'ont pas pu venir afin d'éviter tout risque de contamination.

Comme vous avez pu le remarquer, la mise en place du Conseil Municipal des Enfants a été reportée. En effet, en raison du contexte actuel particulier, l'équipe enseignante et l'équipe municipale ont souhaité se donner un peu plus de temps pour mettre en place ce beau projet qui verra le jour à la rentrée scolaire prochaine. D'autres projets réalisés en lien avec ce conseil verront le jour par la suite, nous espérons le plus rapidement possible.



À Saint Georges d'Espéranche

Venez découvrir notre Résidence

LES JARDINS DE LAURA



Située rue de la Gare, en plein centre village, elle se compose de 2 immeubles comprenant chacun 11 appartements neufs du T2 au T4.



Prestations haut de gamme - Garages en sous-sol
Grands jardins privatifs.

Livraison 3^{ème} trimestre 2022

LES ÉCOLES



LES EFFECTIFS :

76 élèves répartis sur 3 classes

• PSM/MSM Madame CHASSIGNOL, directrice :
26 élèves (13 PSM et 13 MSM)

• PSM/GSM Madame GUINET :
25 élèves (7 PSM et 18 GSM)

• MSM/GSM Madame DURAND :
25 élèves (20 MSM et 5 GSM)

3 ATSEM : Sylvie GOUDON,
Valérie FEYSSIEUX,
Émilie GASPAROTTO

1 apprenti CAP

Petite enfance en alternance :
Line JUTHIER

1 AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap) pour accompagner des enfants en situation de handicap durant la classe. La mairie prend en charge le temps de pause méridienne.



LA CANTINE :

Le souhait de la collectivité est d'accueillir tous les enfants à la cantine et ainsi répondre aux besoins des familles. Aussi, pour faire face à l'augmentation importante d'inscriptions, nous avons revu notre organisation. C'est ainsi qu'à la mi-septembre, un deuxième service s'est mis en place. Ce changement a impliqué de revoir également l'organisation scolaire sur la fin de la matinée et nous remercions l'équipe enseignante ainsi que les agents pour leur implication

BUDGET 2021 :

63€ / élève budget alloué par la mairie pour acheter les fournitures et matériels pédagogiques.

PROJETS PÉDAGOGIQUES ET ÉVÉNEMENTS :

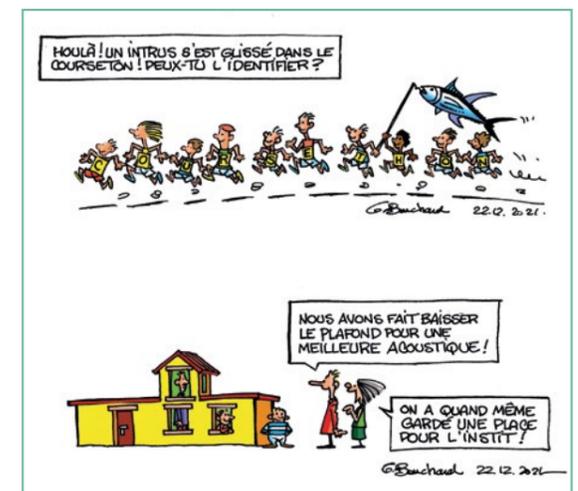
• **Projet musique** avec la collaboration de « La Petite Fabrique Musicale » et de « Jaspir ». Axé sur les sons et les rythmes pour développer l'écoute, l'attention et la reconnaissance des sons et créer des sons et rythmes. L'aboutissement sera la mise en son d'une histoire.

• **Projet lecture** L'école participera notamment au Prix Nord Isère, comme l'année dernière

• **Un conte musical** : le 13 décembre
« Toc, toc, toc, je peux entrer » Les Virvolantes

• **Le goûter de Noël** : le 16 décembre

• **Une sortie de fin d'année** : à la ferme pédagogique de Luzinay





Traiteur

06 81 26 46 34
04 74 78 17 69

630 Le revolet
38440 Artas

Traiteur

Location d'un parc
et d'une salle de réception

www.traiteur-reception-jars-38.com
jarsfranck@gmail.com

PERGOLA - PORTAIL - VOLET ROULANT

MENUISERIE
BOURGUIGNON



Z.A. La Fontaine - 38440 BEAUVOIR DE MARC
04 74 58 50 62 - 06 25 23 53 85

www.lassalle-automobiles.com

GARAGE LASSALLE

CARROSSERIE MECANIQUE

(toutes marques/toutes assurances) (garantie constructeur préservée)

VÉHICULE NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
Remises sur Françaises et Étrangères

Route de Vienne RD 53b - 38440 BEAUVOIR DE MARC
Tél. 04 74 59 95 27
garage.lassalle@gmail.com

ets BOURGEY

Graineterie / Jardinerie
Quincaillerie / Bricolage / Matériaux
Déco
Articles de pêche
Produits agricoles
Combustibles

NOUVEAUX HORAIRES :
LUNDI : fermé
MARDI/MERCREDI/JEUDI/VENDREDI :
de 8h à 12h et de 14h à 18h30
SAMEDI : de 8h à 12h et de 15h à 18h
DIMANCHE : de 9h à 12h (uniquement de
mi-mars à mi-septembre)

2, place du Terreau Tél. : 04 74 59 07 44
38790 St GEORGES d'ESPERANCHE ets.bourgey1@orange.fr

Suivez-nous sur Facebook

ALKERN

565 route de l'Amballon
38790 Charantonnay



COMMUNS aux deux écoles :

Point sanitaire :

A chaque nouvelle règle sanitaire, l'équipe enseignante et les agents de la commune se mobilisent pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Merci à eux pour leur implication et leur vigilance quant à cette pandémie.

Travaux :

Des travaux ont eu lieu dans les écoles pour permettre de meilleures conditions d'accueil des élèves et de leurs enseignants (accessibilités, isolation, ...)

Événements :

L'athlétisme en fin d'année scolaire 2020-2021 (reconduit pour cette année scolaire au 24 juin 2022) et le courseton sur ce début d'année scolaire ont regroupé les élèves de la GSM au CM2.

Nous espérons que la kermesse fixée au 1er juillet 2022 pourra avoir lieu.

Parents d'élèves :

Pour permettre plus de temps d'échanges entre les parents et l'équipe municipale, à partir de janvier 2022 un Groupe d'Échanges Périscolaire se réunira 3 fois par an pour évoquer les temps périscolaires à savoir la cantine faisant partie de la commission vie scolaire garderie du matin et du soir. Ce groupe sera composé des parents d'élèves élus en début d'année, des conseillers municipaux à la vie scolaire et des agents municipaux et/ou des animateurs de Familles Rurales. Le but est de trouver ensemble des idées et solutions pour que ces temps soient les plus agréables pour chacun (enfants comme adultes).

Lors du conseil municipal du 30 novembre, Eugénie BICHET a été nommée conseillère déléguée à la « Vie Scolaire » en remplacement de Sandra MORIN.

École élémentaire

LES EFFECTIFS :

- 124 élèves répartis sur 5 classes
- CP Madame GAGET : 24 élèves
- CP/CE1 Monsieur BOUBAS : 22 élèves (4 CP et 18 CE1)
- CE2/CM1 Madame LAVETTI : 25 élèves (21 CE2 et 4 CM1)
- CM1 Monsieur MORILLAS, directeur : 26 élèves
- CM2 Madame DUCHENAUD-GINET : 27 élèves
- 3 AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap) pour accompagner des enfants en situation de handicap durant la classe. La mairie prend en charge le temps de pause méridienne

LES RÉCRÉATIONS :

Du fait notamment des conditions sanitaires liées à la COVID-19, les classes doivent être aussi séparées durant la récréation. C'est pourquoi le plateau sportif, à proximité de l'école, est utilisé pour les plus grands sous la surveillance d'au moins deux enseignants.

PROJETS :

- visite du centre de tri du SMND
- intervention autour du circuit de l'eau domestique
- participation au Prix Nord Isère (lecture)
- opéra « les noces de Figaro »
- classe découverte en Ardèche
- d'autres sorties sont envisagées par classe : visite d'une ferme d'escargots ; sortie à Vienne ; visite du collège pour les CM2

BUDGET 2021 :

78€ / élève budget alloué par la mairie pour acheter les fournitures et matériels pédagogiques.

LES ACTIONS

L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est toujours présente pour vous recevoir, vous écouter, vous aider ; pensez à prendre rendez-vous en mairie pour la rencontrer.

REPAS DES AINES ET COLIS



Pour des raisons liées une fois de plus à la crise sanitaire, le repas des aînés initialement prévu a été annulé en fin d'année. Le projet est de le reporter dès que le climat sanitaire nous le permettra.

En revanche, nous avons maintenu la distribution des colis pour ceux qui avaient fait ce choix en annulant le café gourmand.

Le colis a été préparé par le magasin «les grands gourmands» de Saint Georges



d'Espérance. Chacun d'entre eux a été décoré avec un dessin confectionné par les enfants de l'école maternelle.

Cette année 30 colis personnes seules, 21 pour couples et 6 pour nos anciens en EHPAD.



DU CCAS



L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX :



L'ABS est un diagnostic sociodémographique de l'ensemble de la population du territoire ; cette étude est une obligation réglementaire (Art R1.2.3.1 du code de l'action sociale et des familles) et modifiée par le décret du 21 juin 2016 relatif aux missions des CCAS et CIAS ; ce décret allège la réalisation d'un ABS pour la mandature. Vous avez pu participer à une enquête cet été afin de mettre en avant notre commune.

L'étude est réalisée par un cabinet et regroupe l'ensemble des communes de COLL'in.

Différentes orientations de réflexions ont été choisies par les membres (questionnaire en relation avec ses orientations) ; l'ensemble des données va permettre de mettre en avant des priorités pour la Communauté de Communes et pour les communes sur leur choix de politique sociale. Ce travail est en cours d'élaboration.

LA TÉLÉALARME

Ce dispositif est rassurant pour les proches et sécurisant pour les abonnés.

C'est un bon moyen pour compléter le maintien à domicile. La demande se fait en mairie. Une prise en charge financière partielle est assurée par la Communauté de Communes ou par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Elle est à demander au Conseil Départemental.

Tous les mois, nos déléguées Maryse Bagnier, Odette Cosenza, Evelyne Marc et Marie Agnès Savoye rendent visite aux abonnés afin de tester le bon fonctionnement du dispositif. Ces visites sont aussi un lien social.



LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Le transport solidaire est un moyen de transport assuré par des taxis partenaires et financé par la Communauté de Communes.

Un dossier est à retirer en mairie auprès du CCAS afin d'obtenir les bons de transport. Reste à votre charge 1,5€ par trajet.

Ce moyen vous permet de vous rendre à des consultations par exemple sur différentes zones couvrant la COLL'in (Communauté de Communes) jusqu'aux hôpitaux de l'Est Lyonnais.



Ce service est ouvert à toute personne non véhiculée ou dans l'impossibilité de conduire, avec de faibles ressources, en recherche de travail, d'aides sociales, ou toutes situations exceptionnelles.

Chaque dossier est étudié par le CCAS.

2021 LE BEAUJOLAIS NOUVEAU



Le Comité Local d'Action Social (CLAS) a organisé et fêté l'arrivée du Beaujolais Nouveau autour d'une traditionnelle assiette de saucissons et pommes de terre nappées de sauce vigneronne ou moutarde.

Les Charantonnois étaient au rendez-vous pour ce moment festif et convivial

Merci aux membres du CLAS, CCAS et du CJCT pour leur aide.

Le CCAS réfléchit à d'autres actions pour l'année 2022 (fête des mamans ...)

Beaucoup de travaux ont été réalisés sur l'année 2021
Des projets et avant-projets sont en cours d'études
pour les années 2022-2023.

Rénovation des deux écoles

Le plan école (Rénovation des deux écoles)

s'est déroulé en deux phases :

- Durant les vacances d'été un WC PMR (pour personnes à mobilité réduite) en élémentaire a été installé, des dalles podotactiles d'éveil ont été disposées en haut de la première marche de chaque escalier (les aspérités éveillent les enfants à la vigilance), les mains courantes métalliques se sont substituées aux mains courantes en bois à la cantine, des dalles acoustiques ont remplacé les dalles faux plafond, le fronton de l'école maternelle a été recouvert de bandeaux clipsés en aluminium, plusieurs vélux ont été changés.

- Durant les vacances d'automne, le revêtement de la cour a été refait en enrobé. Le marquage au sol des jeux sera effectué durant le 1er trimestre 2022.

Le montant des travaux a été subventionné à 60% par le Conseil départemental de l'Isère.



Au vu du nombre croissant d'enfants inscrits à la cantine scolaire et au vu de l'exiguïté des locaux, la commune étudie un projet de faisabilité quant à l'extension de la cantine. L'ensemble des acteurs de ce gros programme sera bien sûr sollicité.



Les associations

Pour les associations, des Box ont été installés en sous-sol de la salle des fêtes pour stocker leurs équipements. A la mairie, un local attenant a été édifié afin de ranger du matériel.

Entrée ouest du village

L'entrée ouest du village a été modifiée pour assurer la sécurité des riverains. Ceux-ci ont été sollicités lors des phases de test. Un consensus a été trouvé avec toutes les parties (mairie, riverains, département) avec le positionnement d'un plateau et deux rétrécissements pour casser la vitesse. Un chemin piétonnier végétalisé a été aménagé. Le coût de cette sécurisation a été subventionné à 40% par le département et 20% par la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux).

Un abribus et un lampadaire seront installés plus tard pour sécuriser l'espace.



Rue de la Verchère

Dans le village, la rue de la Verchère est en phase expérimentale depuis mi-octobre. Elle est en sens unique de l'avenue du Dauphiné jusqu'à la boulangerie. Il n'y a donc plus de priorité à droite en arrivant au village sur l'avenue du Dauphiné. La rue de la Verchère est à nouveau dans les 2 sens de circulation jusqu'à la rue du Bourdier. Un cheminement piéton permet un déplacement plus sécurisé. De même, des travaux d'assainissement (séparation des eaux usées et eaux pluviales) vont être exécutés sur la rue. Les réseaux électriques et l'éclairage public vont être enfouis. Tout devrait être finalisé au cours de l'année 2022.



Route des Grenouilles

La route des Grenouilles en coopération avec St Georges (parce que mitoyenne) a été réhabilitée du bas des Engrives jusqu'après l'étang des Grenouilles; Ce revêtement en enrobé ne doit pas inciter les automobilistes à une vitesse excessive.



Route de la Forêt

Pour 2022, la route de La Forêt est à l'étude (toujours avec St Georges) ainsi que la finalisation de la route des Grenouilles jusqu'à la route des Fermes comprise (sur le budget exclusif de la commune de Charantonnay).

Au Barroz

Au Barroz, pour pallier aux fortes chutes de pluie, deux nouveaux puits perdus ont été construits pour permettre une meilleure évacuation. A Molèze, une convention a été signée avec Monsieur Ginet pour l'occupation d'une partie de sa parcelle afin de faire un champ d'épandage toujours pour l'évacuation pluviale lors des orages.

Le curage de la lagune a été fait en 2021.

À la demande du préfet

Très prochainement, à la demande du préfet, les communes devront s'engager sur un planning pour effectuer la séparation des réseaux d'eaux usées et pluviales. Dans le cadre du schéma directeur de la gestion des eaux pluviales, une étude va être diligentée.



La P'tite Bouffe
06 42 87 36 39 Retrouvez-nous 2 place Edmond Budillon à Saint-Georges-d'Espéranche

SNACK KEBAB

- Kebab
- Tacos
- Américains
- Hamburgers
- Paninis
- Bruschettas
- Nuggets
- Crêpes
- Gauffres
- Churros
- Barbe à papa
- Confiseries
- Boissons
- Glaces

Anthony Palle
PAYSAGISTE

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE JARDINS
CRÉATION - TAILLE
PLANTATION - CLÔTURE - PAVAGE
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
ARROSAGE AUTOMATIQUE

SI SERVICES à la personne

PORT : 06 21 70 80 78
«Le Village» - 38440 Beauvoir de Marc

SERVICE À LA PERSONNE
50% DE CRÉDIT D'IMPÔT SUR L'ENTRETIEN

ROSSI-ELECTRICITE
BATIMENT - INDUSTRIE - PARTICULIERS

485 ZA la Fontaine
38440 Beauvoir de Marc

Port. 06 08 27 07 74 - Tél. 04 74 58 78 36 - Fax 04 74 58 77 49
l.finas72@orange.fr

BV | **BONNE VISITE**
AGENCE IMMOBILIÈRE

ACHAT | VENTE | DIVISION FONCIERE

Etudions ensemble votre projet immobilier

20 ans d'expérience sur votre secteur

«Estimation gratuite de votre bien»

67 AVENUE GÉNÉRAL LECRLERC - HEYRIEUX - 04 28 29 55 88 - WWW.BONNEVISITE.FR

Ravet Charpente

Charpente rénovation et neuf, couverture, terrasse bois, ossature bois, solivage

06 09 57 74 01
ravetcharpente@gmail.com
38440 meyrieu les etangs

Garage **QUEMIN Denis**
Réparation toutes Marques
Vente Véhicules Neufs et Occasion

876 Avenue du Dauphiné
38790 CHARANTONNAY

04 74 59 00 20 garagequemin@orange.fr

MOTRIO
simplifions l'entretien auto
Motrio, filiale du constructeur Renault

C'est grâce à la participation des annonceurs que ce bulletin vous est offert.
Ne manquez surtout pas de les consulter, ils vous réserveront le meilleur accueil.

Modification du PLU

En 2021, la modification N°1 du PLU a été approuvée lors du conseil municipal du 9 septembre.

Cette modification a été mise à disposition du public du 21 juin au 21 juillet. Elle va permettre :

- la réduction, liée notamment à la rectification d'une erreur matérielle, du secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation n° 3 dans le but de faciliter la mise en œuvre de l'aménagement par opérations successives ;

- l'adaptation de certaines dispositions du règlement, des actualisations, ainsi que des précisions en vue de faciliter leurs applications.

- la suppression des zones de dangers liées aux canalisations de transport de matières dangereuses et leur annexe, remplacées par un périmètre englobant les zones dites SUP1, SUP2 et SUP3 pour prendre en compte l'arrêté préfectoral n° 38-2018-12-19-013 instituant des servitudes d'utilité publique auxquelles il convient de se référer pour connaître les zones de dangers respectives.

Nouvelle numérotation des rues

La nouvelle numérotation annoncée en 2021 aura bien lieu en 2022 ; vous pourrez ainsi rencontrer au fil de vos promenades, l'impasse des bleuets, l'impasse du chat botté, la rue du mas... 44 nouvelles dénominations verront le jour. Car chaque rue, impasse, place doit être nommée si des charantonnois y habitent et chacun doit avoir son N°. Cela pour que la FIBRE puisse atteindre

votre maison. Cette chimère n'a jamais été aussi proche de devenir réalité... Quelques élus ont pu visiter le nœud de raccordement de Saint-Georges. Le Département a choisi de miser sur la qualité des infrastructures, des matériaux. La fibre a beaucoup de retard pour son déploiement. Nous ne pouvons vous donner aucune indication à l'heure de l'impression du bulletin.

Chiffres Clés 2021

	Nbres de dossiers déposés	Nbres de dossiers accordés	Nbres de refus	En cours d'instruction
DP	80	55	12	13
PC	9	7	1	1
PD	1	1	0	0
PA	0	0	0	0

	Nbres de dossiers déposés	Nbres de dossiers accordés	Nbres de refus	En cours d'instruction
Cub Opérationnel	4	2	1	1

DP : Demande préalable ; PC : Permis de Construire ; PD Permis de Démolir
PA : Permis d'Aménager Cub : Certificat d'Urbanisme

Un appel à projet portant sur le tènement Denuzière est en cours, à l'heure de l'impression de ce bulletin.
Nous vous tiendrons informé dans les prochains flash-Infos.

DÉPOSER MON PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE

<https://norddauphine.geosphere.fr/guichet-unique>

Depuis le 1er janvier 2022, nous sommes prêts à recevoir vos demandes de permis de construire en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets. Déposez vos demandes de permis de construire en ligne. Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Allez sur service-public.fr, AD'AU, pour Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme. Il permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape.

Et toujours... Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier



LA TRAME VERTE ET LA TRAME BLEUE

La trame verte et la trame bleue ont pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural.

La partie « verte » correspond aux milieux naturels et semi-naturels terrestres et la composante « bleue » fait référence aux réseaux aquatiques et humides (fleuves, rivières, zones humides, estuaires...).

Les trames verte et bleue constituent un dispositif issu du Grenelle de l'environnement. Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire qui doit mettre en synergie les différentes politiques publiques d'aménagement et de préservation de la biodiversité afin de maintenir ou de restaurer les capacités de libre évolution des espèces au sein des territoires, notamment en maintenant ou en rétablissant les continuités écologiques.

La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique SRCE ainsi que par les documents de planification de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

La Trame verte et bleue contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels

et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Elle s'applique à l'ensemble du territoire national à l'exception du milieu marin.

Les continuités écologiques constituant la Trame verte et bleue comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels :

- La biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée,
- Où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie,
- Où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

Les réservoirs de biodiversité comprennent tout ou partie des espaces protégés et les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Ils comprennent des espaces naturels ou semi-naturels ainsi que des formations végétales linéaires ou ponctuelles permettant de relier les réservoirs de biodiversité, et des couvertures végétales permanentes le long des cours d'eau.

Ces formations doivent permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer pour effectuer les étapes importantes de leur cycle de vie (alimentation, repos, reproduction...).

Pour bien comprendre les enjeux de ces trames bleue et verte dans les continuités écologiques terrestres et aquatiques, nous avons sur le département des aménagements favorisant le cycle de la biodiversité.

Exemple : création des passages à petites faunes sous les routes pour éviter qu'elles ne se fassent écraser par les voitures.



Pourquoi mettre en place cette pratique ?

Prenons l'exemple des batraciens (grenouilles, crapauds, tritons...) qui sortent des bois au printemps pour se retrouver dans les mares, les étangs et se reproduire ! Dans ce cas, ils empruntent toujours les mêmes routes : une prairie, une haie, une combe... On appelle ces points de passages des corridors biologiques. Si ceux-ci croisent une route, alors bien souvent ils se font écraser. Espèces menacées et protégées par la loi, les batraciens sont les

habitants des zones humides, grands lieux de biodiversité. Ils jouent un rôle important dans le cycle de la vie. (Consommateurs de moustiques, par exemple) Le Département de l'Isère, pour réduire drastiquement les écrasements sur certains « points chauds », a installé des passages à petites faunes. Ces tunnels sous la route sauvent ainsi des populations entières.

Quelles étapes et quels moyens ? Plusieurs étapes sont nécessaires à la mise en place de cette action :

- Réaliser des études pour connaître

les points stratégiques de traversée de la route (mise en place de filets ; comptage...).

- Construire des passages aux endroits repérés.
- Bloquer la traversée de la route de la petite faune et l'orienter vers les passages aménagés (mise en place de filets de petite taille pour ne pas bloquer les grands animaux)
- Vérifier l'utilisation du passage.

Remarques : ces aménagements nécessitent des moyens importants et sont à l'initiative des communes ou collectivités.

Grâce à la bonne connaissance des trames bleue et verte, il est possible de prendre conscience de l'enjeu des aménagements pour améliorer la cohésion d'un territoire sur le plan économique et écologique. Pour tous compléments d'informations : <https://www.ecologie.gouv.fr/trame-verte-et-bleue>

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Il peut être de nature assez différente en fonction de l'engagement des collectivités concernées, mais son contenu est fixé par la loi :

- Un diagnostic
- Une stratégie territoriale
- Un plan d'actions
- Un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Le PCAET doit également prendre en compte dans son élaboration le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) permettant ainsi d'intégrer les dispositions relatives à un urbanisme raisonné (mobilité, consommation d'espace, respect de l'armature urbaine, ...). Pour rappel, le SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre

d'une planification intercommunale. Il détermine un projet de territoire qui met en cohérence les politiques dans des domaines divers dont l'environnement fait partie. Il a notamment pour principe la préservation de l'environnement et la gestion économe des sols.

Il s'applique à l'échelle de notre territoire sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués. Il est mis en place pour une durée de 6 ans.

Les objectifs du PCAET portent à minima sur :

- La maîtrise de la consommation d'énergie
- La réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- Le renforcement du stockage de carbone sur le territoire (dans la végétation, les sols.)
- La production et la consommation des énergies renouvelables, la valorisation des potentiels

d'énergie, de récupération et de stockage

- La réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration
- L'adaptation au changement climatique
- Et d'autres actions complémentaires, ...

Les secteurs d'activités concernés sont :

- Résidentiel, tertiaire
- Transports routiers, aériens et ferroviaires
- Agriculture
- Déchets
- Certaines industries, ...

Le diagnostic sur les émissions de polluants atmosphériques est obligatoire pour tous les EPCI, (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) de même que la définition d'objectifs en termes d'émissions de polluants atmosphériques.

Il s'agit à minima pour chaque secteur d'activités concerné, de vérifier que les actions prévues ne dégradent pas la qualité de l'air. Le PCAET fait partie des plans, schémas, programmes et autres documents de planification devant faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Le 05/10/2021 la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (CCCND) a choisi le bureau d'études « Mosaïque Envi-

ronnement » localisé à Lyon pour conduire les opérations de diagnostic, de stratégie territoriale, de suivi des plans d'actions, et d'évaluation des mesures initiées.

Des séances d'informations et des conférences pour professionnels et grand public seront proposées afin de communiquer sur :

- Les évolutions des plans du PCAET
- Les démarches et les organismes à contacter pour aider dans

des projets d'amélioration de l'habitat, de l'environnement, de l'Énergie,

- Des actions diverses pour mieux faire découvrir au public son environnement (exemple : diagnostic thermographique de son habitat)



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter COLL'in (Communauté de Communes) 316 Rue du Colombier – 38 540 Heyrieux, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Commission environnement

La commune de Charantonnay participe à cet effort. Plusieurs actions sont déjà réalisées comme

- Le zéro phyto qui a permis d'obtenir une labélisation du village, la mise en herbe des allées du cimetière, la vente de composteur à tarif préférentiel, les aménagements thermographiques sur les bâtiments publics, le rucher communal ...



D'autres sujets sont en cours parmi lesquels :

- Un projet de verger conservatoire sur la parcelle de la Renardière appartenant à la commune et occupée pour moitié par des haies qui ont été plantées par la fédération de chasse. Vous pourrez observer vers le ruisseau un arbre remarquable « peuplier noir » qui doit avoir plus de 100 ans. D'une manière générale, cette parcelle fait apparaître des intérêts

évidents en terme de trame verte et bleue, de refuge pour la biodiversité, le tout dans une optique d'aménagement et de pédagogie, en particulier vis-à-vis des écoles. Il paraîtrait intéressant peut-être de créer une mare !

- L'éclairage communal : en 2022 tous les luminaires communaux seront en leds et sur vote du conseil municipal, l'extinction des lumières dans le bourg se fera de 23h à 5h du matin. Cela permettra de faire des économies, de lutter contre la pollution lumineuse et de favoriser la biodiversité (chauve-souris, insectes...).

- Le traitement des déchets par le SMND est une grosse part des pré-occupations des élus et des habitants.

NOUVEAU

Une innovation à partir de janvier 2022 : TOUS LES EMBALLAGES SERONT RECYCLABLES : pots de yaourts, boîtes de médicaments (vides), barquettes de beurre... grâce à un nouveau process de traite-

ments des déchets. Cela diminuera d'autant le volume de nos poubelles d'ordures ménagères. Un gros travail est à faire également avec le tri des produits dits « mouillés ». En effet tous les déchets de légumes, fruits, café... devraient être mis dans un composteur pour que mélanger avec des feuilles, des herbes cela devienne du terreau. Il faudrait pouvoir diminuer d'ici 2025 de 30% cet apport en produits mouillés que l'incinérateur met du temps à brûler.

- Le chauffage de nos habitations est également source de réchauffement climatique. L'AGEDEN (Agence pour les Economies D'Énergie) en coopération avec la Communauté de Communes a proposé un atelier thermographique. La commune de Charantonnay s'est portée volontaire. Le 22 novembre une quinzaine de personnes étaient réunies à l'espace socio-culturel. L'animateur a d'abord expliqué de façon théorique et en image, l'utilité de la caméra qui capte la différence de chaleur qu'il peut y avoir sur les murs, le plafond, le sol. On peut ainsi observer en hiver (il faut que la température ait un





Commission environnement

écart de 15° entre l'intérieur et l'extérieur) là où la maison est la moins isolée.

Une visite à la salle des fêtes a permis de mettre en pratique les observations. Les personnes qui l'ont souhaité ont pu s'inscrire pour un prêt gratuit de cette caméra. Elle a ainsi transité dans 8 maisons sur 3 semaines environ.

Le 16 décembre, une restitution des données a permis à chacun une analyse par l'AGEDEN.

- Pour préserver notre forêt communale, la municipalité a signé une convention avec l'ONF. Monsieur Vincendon, agent forestier en charge de notre territoire, s'est proposé de faire visiter le bois de Molèze. Une trentaine de personnes venues de différentes communes se sont ainsi retrouvées fin juin. Grâce aux explications de ce professionnel sur les essences rencontrées, le pourquoi d'une

taillie sous futaie, des plantes envahissantes comme la renouée du Japon... les participants se sont enrichis de nouvelles connaissances et voient depuis notre domaine forestier avec beaucoup plus d'intérêt.

- En haut de Molèze, un panneau a été implanté par la Communauté de Communes pour mettre en valeur notre patrimoine forestier. Nous vous invitons à le découvrir lors d'une promenade.

Le Rucher communal

Le projet de création d'un Rucher Communal à Charantonnay est né en 2020 et mis en œuvre en 2021.

Suite à l'appel lancé sur le bulletin communal 2020, une douzaine de personnes ont adhéré au projet.

Le budget engagé de 1 300 € pour 2021 a été respecté et a permis l'acquisition de 3 ruches, d'une ruchette, de deux blousons de protection, du petit matériel nécessaire et de deux essaims d'abeilles afin de pouvoir donner vie au projet.

Grâce au Centre de Loisirs, les ruches ont été joliment décorées. Les membres du rucher ont présenté aux enfants le fonctionnement d'une ruche.

L'établissement Maison Vergnon à Vienne chez qui nous avons pris tout le matériel et les deux essaims nous a fait don à titre commercial d'un essaim supplémentaire. Le 3 mai, nous les prenions en charge avec leurs reines afin de les installer dans leurs ruches situées à proximité du local technique. Un particulier a eu la gentillesse de nous signaler un essaim dans son prunier que nous avons pu capturer et installer

dans une ruchette.

La motivation de ces apiculteurs amateurs est restée pleine et entière malgré une saison apicole très compliquée. En effet, les conditions climatiques ont été très défavorables car le froid et les gelées tardives ont affectées durement la vie de nos colonies d'abeilles.

Puis au mois de mai la fièvre de l'essaimage a fait que les trois ruches ont toutes essaimés : la vieille reine part avec une partie de l'essaim et laisse sa place à une jeune reine pour la survie de la colonie.

Il a fallu nourrir les ruches pour que les abeilles ne meurent pas de faim dû au manque de fleurs mellifères, les conditions climatiques ne leurs permettant pas de sortir pour récolter pollen et nectar nécessaire à leur survie. Pas un seul gramme de miel récolté cette année par les apiculteurs amateurs et de plus les colonies n'avaient aucune réserve dans les corps de ruches, ce qui les a obligé de les nourrir avec du sirop de nourrissage.

Les 4 colonies ont été traitées contre un parasite des abeilles : le « Varroa ».

C'est un acarien qui vient se fixer sur les abeilles afin de se nourrir de leur hémolymphe. La prolifération de ce parasite est exponentielle, ce qui affaiblit significativement les colonies jusqu'à leur mort si l'apiculteur n'intervient pas. Il n'y a pas eu d'attaques de frelons asiatiques par chance car leur prolifération a été atténuée à cause des conditions



climatiques. Cet insecte invasif peut en quelques jours ravager une colonie. Devant les ruches, une plantation de fleurs mellifères (phacélie, moutarde) a été réalisée.

Depuis la fin de l'automne, les températures étant basses, le nourrissage se fait avec du Candy (sucre plus consistant, pâteux). Lors d'une visite, les apiculteurs ont constaté qu'une colonie était décimée par la mort tardive de leur reine.

La déclaration administrative obligatoire sur le nombre de ruches a été enregistrée en décembre. Cette année restera une année noire en apiculture au niveau national.

Il a fallu beaucoup d'opiniâtreté aux participants du rucher pour ne pas se décourager et venir régulièrement voir les colonies. Espérons que ces dernières seront toujours vivantes au printemps ! Affaire à suivre dans les prochains flashes.

Leur souhait serait de pouvoir présenter aux enfants le rucher communal.

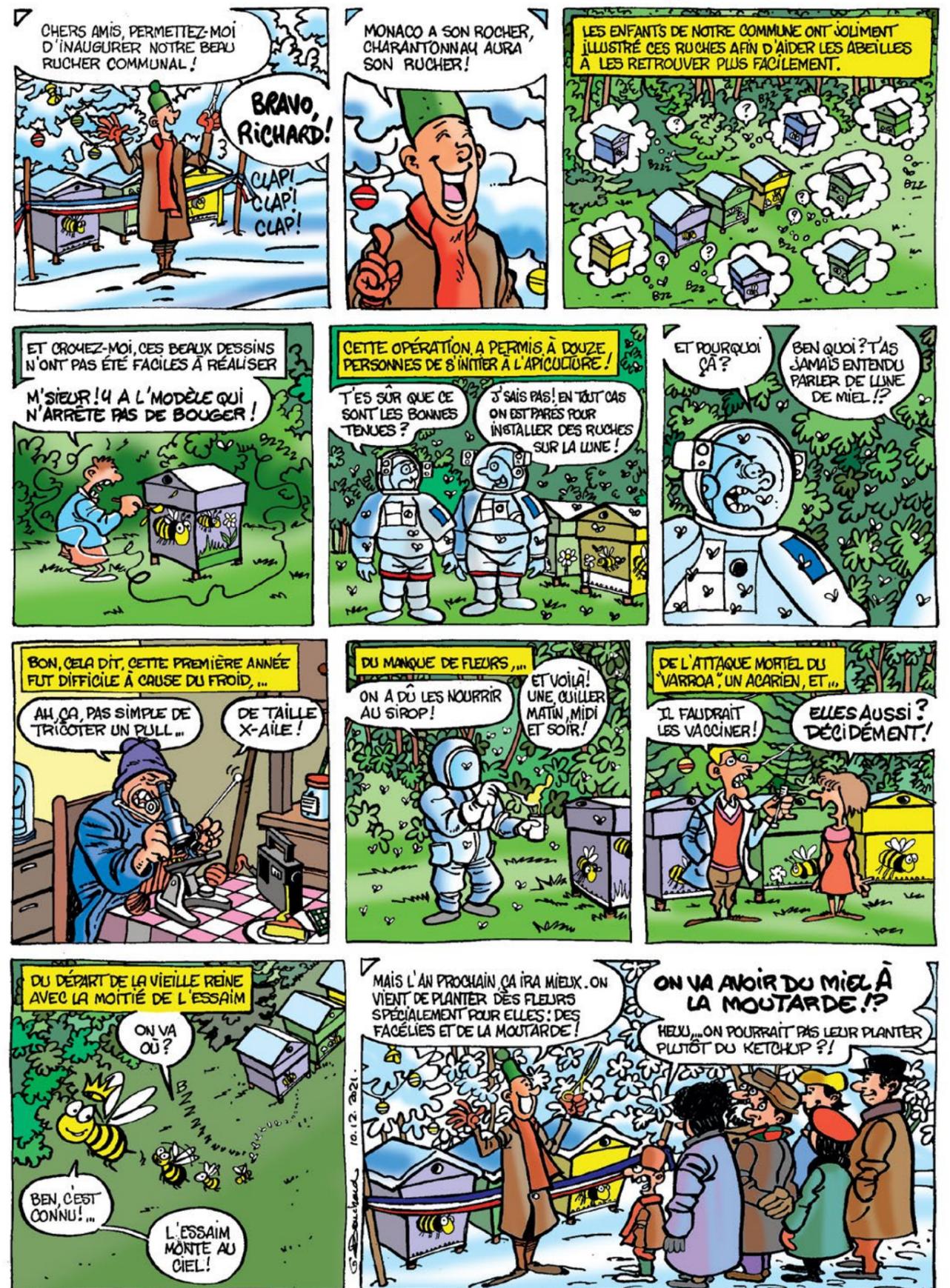
Cette aventure vous intéresse ? N'hésitez pas à les rejoindre en appelant la mairie qui transmettra.



BD RICHARD ANTHONNAY

HAPPY CULTURE

G. Barbaud



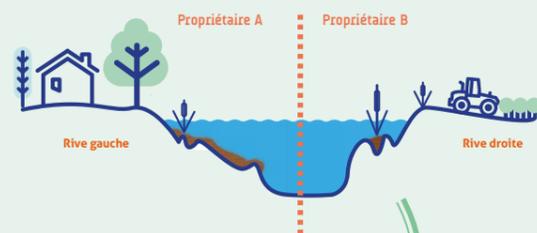


L'ENTRETIEN DES COURS D'eau une responsabilité du propriétaire riverain

A SAVOIR

Le LIT des cours d'eau appartient aux PROPRIÉTAIRES DES DEUX RIVES

«Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf prescription contraire.»
Article L215-2 du Code de l'Environnement



Ce qui induit des DROITS, mais aussi des DEVOIRS

«Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. Il a pour objet de le maintenir dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, par élagage ou recépage de la végétation des rives.» Article L215-14 du Code de l'Environnement

A FAIRE

QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES ? QUAND INTERVENIR ?

SUR LES BERGES : L'intervention sur la végétation doit se faire en période de repos végétatif (d'octobre à mars).

DANS LE LIT : Les interventions dans le cours d'eau se font entre mai et septembre pour ne pas déranger la fraie des poissons. Attention: avant toute intervention, il faut prendre contact avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) qui doit en donner l'autorisation.

**ELAGUER
ABATTRE
RECEPER
DEBROUSSAILLER
PLANTER**

Mais ne pas : dessoucher, brûler, couper à blanc, utiliser des désherbants chimiques et stocker les végétaux sur la berge

PLUS D'INFORMATION ?

Téléchargez le guide d'entretien de la végétation dans l'espace «documentation» du site :

www.sirra.fr

ou contactez le SIRRA : **04.74.59.73.08**

UN DEVOIR AUQUEL LE SIRRA PEUT SE SUBSTITUER...

... mais, seulement en cas de défaillance des propriétaires riverains, d'urgence ou d'intérêt général.

Le propriétaire reste donc responsable de l'entretien courant du cours d'eau. Lorsque les enjeux hydrauliques ou environnementaux le justifient, le SIRRA prépare des plans de gestion de la végétation, présentant des objectifs et des modalités d'entretien. Une DIG (déclaration d'intérêt général) est alors établie, autorisant ainsi le Syndicat à intervenir et à utiliser l'argent public sur des parcelles privées, au service du bien commun.

Un nouveau panneau lumineux

pris en charge par la Communauté de Communes (COLL'in) sur l'ensemble de son territoire, sera installé durant le 1er trimestre 2022 sur l'avenue du Bourg au niveau de la salle des Fêtes. Toutes les actualités de COLL'in vous seront communiquées toujours dans un souci de meilleure visibilité toutes les actions menées dans tous les domaines liés à ses compétences (enfance jeunesse, culture, mobilité, environnement, commerce...). Le flash-infos trimestriel permet de vous tenir informer de l'avancée des travaux en cours et des décisions du conseil municipal.

Pour toujours mieux vous informer



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La Commission Communication vous propose de télécharger sur votre smartphone l'application CityAll. Cela vous permettra d'être alerté des événements du village.

Vous aurez également la possibilité d'intervenir si vous voulez porter à la connaissance de la mairie un élément dangereux sur la route, une suggestion pour améliorer la vie de tous les jours... La municipalité pourra également vous consulter par le moyen d'un sondage. Vous pourrez aussi vous connecter à Facebook ou aller sur le site charantonnay.fr. Tous les éléments figurant sur le panneau lumineux de l'avenue du Dauphiné sont présents sur cette application. Bonne lecture

Les panneaux dédiés aux associations contre le mur de la salle des fêtes seront changés sur l'année 2022 afin de donner une meilleure visibilité aux animations locales.

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement CityAll puis sélectionnez votre ville



Un nouveau concept a vu le jour en 2020 mais vu la conjoncture il ne s'est développé qu'en 2021.



CULTURE + est né pour aider les communes à faire vivre la culture sur leur territoire. COLL'in a proposé une enveloppe financière jusqu'à 7 500 €/an cumulable sur 2 ans pour financer d'éventuels spectacles, évènements qui seraient rassembleurs et créateurs de liens sociaux (année 2021/2022). Les sommes seront versées uniquement si la commission culture de la CCCND valide l'animation qui doit rentrer dans certains critères. La commune de Charantonnay a ainsi aidé à financer la fête de la musique.

L'estivale du Tonton, sur une seule soirée, a rassemblé une foule importante fin août. Plusieurs groupes se sont produits ; qu'il était agréable de se retrouver sur le gazon du stade de Oytier pour une soirée musique !

La commission culture a programmé plusieurs dates :



Une exposition de peinture aura lieu le 1er week-end d'avril avec les toiles de Jean Paul Gauthier. Vous pourrez y découvrir des paysages connus, puisque le peintre aime à poser son chevalet dans notre campagne et vous reconnaîtrez des personnages du village.

8 Octobre

Le samedi 8 Octobre une soirée country vous fera apprécier cette musique du folklore américain; tout le monde pourra s'essayer à danser. Un repas en adéquation avec le thème complètera l'animation.



10 Juin



Le vendredi 10 juin, nous vous proposerons du cinéma en plein-air. Une soirée familiale qui devrait plaire au plus grand nombre.

11 Novembre

Le vendredi 11 novembre une projection documentaire sur la guerre de 14-18 vous sera proposée.



Les animations pour les enfants, organisées par COLL'in, se feront dans plusieurs communes tout au long de l'année.



LA MEDIATHEQUE

LA MEDIATHEQUE est une compétence de la Communauté de Communes Les nouveaux arrivants sur le territoire peuvent bénéficier d'un abonnement gratuit la 1ère année, à retirer en mairie.

Les acquisitions de 2021 en chiffres :

- Secteur adultes :

55 romans, 24 policiers, 3 science-fiction, 7 large vision (ou gros caractères), 21 BD, 19 documentaires

- Secteur jeunesse :

47 romans jeunesse + premières lectures, 65 albums + contes, 46 BD, 15 documentaires.

La médiathèque accueille régulièrement tous les élèves de la commune.

Les agents, les élus et un cabinet d'études travaillent sur toutes les pistes à envisager pour une meilleure visibilité de la médiathèque auprès des administrés. Des propositions seront faites courant 2022.

L'équipe de la médiathèque de Charantonnay



Monique



Michèle



Françoise



Sandra

La Nuit de la Lecture :

Vendredi 21 janvier

Charantonnay :

18h30 lecture et animation en médiathèque ;
20h30 lecture musicale
« Billie Holliday » par la Maison Serfouette au K'fé du Lien

Heyrieux :

Ouverture en nocturne de 15h30 jusqu'à 19h30 prêt de lampe frontale
Animations : ombre chinoise ; Poématon de 16h30 à 19h30 ; lecture pour les petits
20h30 spectacle Jardins d'amour par Marie Dragic sur inscriptions

Samedi 22 janvier

Saint Georges d'Espéranche : 17h00 et 17h45 Tapis à histoires à la médiathèque de St Georges d'Espéranche

Grenay : 19h30 Spectacle « les Boîtes » pour le jeune public à la salle Paul Burdier




Argoud Claudie
 CUISINIER - TRAITEUR
 Réception, Cocktail, Buffet ... Ou simplement pour le Plaisir
 Plats Cuisinés - Fait Maison - Produits Frais
 0620366380

LIVRAISON
 POSSIBLE !
 argoud.claudie@orange.fr


JB-OPTIC.fr
 VOTRE OPTICIEN A ST GEORGES D'ESPERANCHE
 contact@jb-optic.fr **04 27 69 97 75**
 6, rue de l'église - 38790 St Georges d'Esperanche

Agrée toutes
mutuelles
tiers-payant

Photos d'identité
 Certifiées documents officiels

Du mardi au samedi
 9h00 - 12h30 / 14h30 - 19h00


Groupe BUCEREP

**PLUS DE 3 000 RÉFÉRENCES D'OBJETS
 PUBLICITAIRES PERSONNALISABLES AUX MEILLEURS PRIX**
<http://goodies.bucerep.com>
 Tél. : 05 61 21 15 72

CCCND En 2022, la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné devient



Accueil France Services

L'Accueil France Services du Canton de la Verpillière est ouvert depuis début septembre 2021 au siège de la Communauté de Communes à Heyrieux 316 Rue du Colombier

Grâce à ce guichet unique, en un seul lieu, les usagers sont informés, orientés et accompagnés dans leurs démarches auprès de 9 partenaires nationaux :

- Les ministères de l'Intérieur et de la Justice
- La direction générale des finances publiques
- Pôle emploi
- L'assurance retraite
- La caisse nationale d'assurance maladie
- La caisse nationale des allocations familiales
- La mutualité sociale agricole
- Et la Poste

D'autres services sont également présents sur place pour les particuliers et les professionnels :

des consultations juridiques gratuites, des permanences sur la création/reprise d'entreprises avec Initiatives Isère Vallée du Rhône, des permanences info énergie avec l'AGEDEN. 2 agents d'accueil orientent et accompagnent ainsi les administrés dans leurs démarches.



Soutien aux entreprises du territoire

Entre novembre 2020 et juin 2021, 34 entreprises ont bénéficié de l'aide aux loyers professionnels mise en place par la CCCND. Ces entreprises qui ont subi des fermetures administratives en raison de la crise sanitaire répondaient aux critères émis par la collectivité.

La volonté des élus est en effet de favoriser le développement économique du territoire des communes.

A ce titre, les aides à l'investissement pour le commerce de proximité sont toujours attribuées par COLL'in.

Renseignements :
 Service économie / Pôle Développement Territorial
 COLL'in (Communauté de Communes)
 316 rue du Colombier 38540 Heyrieux
 Tél : 04 72 48 19 89
 Miliana Savic - miliana.savic@collines.org

Les Etablissements Gauthier

une entreprise familiale depuis 1950

Tout a commencé en 1950 avec Gaston Gauthier le grand-père qui dans son moulin situé route du Charavoux à Charantonnay produisait de la farine avec les céréales que lui apportaient les agriculteurs. Pour répondre à un besoin de ces mêmes agriculteurs, il installe le silo en face du moulin afin de collecter et stocker les céréales récoltées lors des moissons. Un magasin de négoce de graines, semences, engrais voit le jour. Il commercialise également l'aliment pour le bétail.

Son fils cadet Jean-Paul le rejoint et part en clientèle pour proposer les produits du magasin dans les villages aux alentours. Son fils aîné Joël quant à lui exerce son métier de transporteur avec ses chauffeurs et facilite également les approvisionnements et transports pour l'entreprise.

La deuxième génération, représentée par Joël et Jean-Paul continue de développer la petite entreprise familiale en réalisant l'extension du silo puis, en 1987 en créant une jardinerie à Saint Jean de Bournay.

Avec ce deuxième magasin, l'entreprise diversifie ses rayons en proposant des articles pour le jardin, des plants, le marché aux fleurs avec sa serre chaude, des arbres et arbustes avec sa pépinière.



L'équipe de Saint Jean de Bournay

Le magasin de Charantonnay continue de se développer quant à lui dans le domaine du bricolage et de la quincaillerie pour les particuliers et les professionnels.

Il propose également des aliments pour les animaux d'élevage et domestiques.

Le silo continue de collecter et stocker les céréales moissonnées sur la commune et les communes avoisinantes.

Aujourd'hui c'est la 3ème génération, Flavien, Bruce et Nicolas qui a repris les rênes de l'entreprise.



L'équipe de Charantonnay

Joël et Jean-Paul ne sont jamais très loin pour transmettre leur savoir et expérience aux jeunes dirigeants. Cette transmission orale forte permet de garder l'esprit de l'entreprise.

La clientèle apprécie le service de proximité et l'accompagnement dont elle bénéficie : La complémentarité des deux magasins, la grande diversité de produits sont un plus indéniable. Les décorations de Noël au magasin de St Jean ravissent petits et grands. Il n'y a que l'embarras du choix.

Les gérants et leur équipe, Valérie, Patrice, Julien et Franck sont animés par la même volonté de poursuivre cette belle aventure familiale et professionnelle en gardant les valeurs de proximité et de convivialité.



Les Jardins d'Élise

Dès son plus jeune âge, Fabien Relle aimait cultiver son carré potager, et se rappelle encore de son instituteur de CM2 proposant régulièrement des activités autour du végétal.

Il commence sa formation horticole dès ses 14 ans, d'abord en alternance à Eyzin Pinet puis au lycée horticole de St Genis Laval. Il avait trouvé sa voie. A Pressins, il obtient son CAPA BEPA et BTA option cultures spécialisées, Sur Ecully il finalisera sa formation avec des modules de marketing et merchandising en commerce du monde végétal.

Après avoir travaillé chez plusieurs horticulteurs pépiniéristes et jardinerie de la région, il décide de franchir le pas et en mars 2001 s'installe à Charantonnay pour ouvrir « LES JARDINS D'ÉLISE » du prénom de sa Grand-mère avec laquelle il partageait cette passion.

Fabien choisit d'être adhérent à HPF : Horticulteur et Pépiniériste de France (les artisans du végétal). Cela lui impose de suivre une charte environnementale et sociétale réglementée officialisée par un label réattribué chaque année en décembre en fonction du respect de la charte du réseau.

C'est d'ailleurs dans cet esprit de sauvegarde de l'environnement qu'a été décidé il y a 6 ans la suppression des traitements phytopharmaceutiques ainsi que le remplacement des engrais minéraux par des bio stimulants organiques agissant sur la résistance naturelle des végétaux et en utilisant des méthodes alternatives naturelles pour combattre les prédateurs.

Christine, Maxime et Fabien travaillent à l'année. Deux à trois personnes viennent renforcer l'équipe au printemps (70% du chiffre de l'entreprise se fait entre mars et juillet). 80 000 à 100 000 plants annuels sont rempotés de février à fin juillet.

90 % des plants de légumes, plantes fleuries, végétaux extérieurs, plantes à massif, vivaces, annuelles, bi-annuelles sont produites sous ses serres. Il complète son offre par différents arbustes d'ornements et fruitiers, terreaux, poteries, engrais...

Grâce aux conseils prodigués par cette équipe de professionnels, une page Facebook joliment agrémentée, le bouche à oreilles, les clients affluent en grand nombre et apprécient ces parterres de fleurs si chatoyants et la diversité des essences proposées.



Vous pouvez consulter son site internet très riche d'informations : www.lesjardinsdelise-charantonnay.fr

EIRL Les Jardins d'Elise

Les Artisans du Végétal



2994 Avenue du Dauphiné
38790 CHARANTONNAY

04 74 59 09 82

Le 12 septembre, le Comité des Fêtes a réuni les habitants du village dont la date de naissance est en 0 ou en 1. En effet, en 2020 cette journée n'avait pu avoir lieu à cause de la Covid.

Puis Cécile Saunier, photographe à St Jean de Bournay a pris les traditionnelles photos. S'en est suivi l'apéritif offert par le Comité des Fêtes et le savoureux repas préparé par Ets JARS à Artas. La soixantaine de convives a eu beaucoup de plaisir à se retrouver et échanger ensemble et des jeux ont clôturé cette belle journée. Merci à Anthony pour la sono.



Les classes
en
1



Les classes en 0





LES GLACIÈRES DE SYLANS

Les glacières de Sylans était le nom de l'un des plus importants chantiers de glace français du XIXe siècle. Les bâtiments de cette société, dont d'imposantes glacières, étaient construits au bord du lac de Sylans situés sur les communes de Poizat et des Neyrolles à proximité de Nantua. À l'époque de l'exploitation, le lac gelait chaque année par une température qui pouvait atteindre -20 °C en hiver, la glace atteignant une épaisseur de 15 à 40 cm.

En 1864 Joachim Moinat, limonadier au café du Paradis, à Nantua, commença à utiliser la glace du lac de Sylans pour rafraîchir les boissons servies à ses clients, une initiative qui connaît un grand succès et en fin d'année 1864 il vend son café du Paradis pour acheter aux communes des Neyrolles et du Poizat, propriétaires du lac, le droit d'être le seul exploitant du lac de Sylans, en échange du versement d'une patente. En 1865, l'entrepreneur fait construire une cabane en bois pour stocker la glace et commence à livrer en voiture à cheval les cafés et restaurants des alentours.

L'activité se développe rapidement. En 1879, jusqu'à 300 ouvriers travaillent en deux équipes, de jour et de nuit. L'ouverture de la ligne ferroviaire des Carpatés en 1882 et le raccordement des glacières de Sylans au réseau de voie ferrée de la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, ouvre de nouveaux débouchés à l'entreprise. Pendant l'été, 20 à 30 wagons de

glace partent tous les jours du site pour livrer Paris, Genève, Lyon, Marseille, Toulon.

En 1885, Joachim Moinat vend son entreprise à la Société des Glacières de Paris. Prosper Roget est nommé directeur des Glacières de Sylans. Il va industrialiser le site et la production s'élèvera à 300 000 tonnes par an. Entre 1890 et 1910, la Société des Glacières de Paris construit des bâtiments en pierre, dont un bâtiment de stockage, des bureaux, des écuries à chevaux, des ateliers de réparation, une cantine et une chapelle. À l'été 1894, ce sont 50 wagons chargés de glace qui quittent chaque jour le site.

La récolte de la glace s'effectuait de décembre à mars ou avril et donnait du travail pour l'hiver à de nombreux agriculteurs de la région. Quand l'épaisseur de la glace sur le lac atteignait une quinzaine de centimètres, le personnel permanent des glacières hissait un drapeau au sommet du plus haut bâtiment et actionnait une corne de brume: ce signal indiquait l'ouverture du chantier et de l'embauche pour le travail de la glace.

A partir des années 1910, l'activité stagne puis décline irrémédiablement en raison de la concurrence croissante de la glace artificielle, des hivers moins froids et surtout de l'entrée en guerre de la France en 1914. En 1926, le bail d'exploitation arrivant à son terme, les Glacières de Paris remettent aux communes les bâtiments qui leur avaient été attribués pour une durée de 50 ans.

Le site est aménagé pour la visite libre et gratuite. Vous pouvez aussi réserver un guide auprès de l'Office de Tourisme. N'hésitez pas à aller découvrir le site sur www.hautbugey-tourisme.com



Yang Sheng Fa

Une année 2021 en demi-teinte avec une longue période d'inactivité.

Mais juin marquait la reprise parfois douce des associations avant la période estivale. Toutes attendaient septembre pour savoir si les adhérents grands et petits seraient au rendez-vous. Ce fut le cas lors du Forum des Associations animé en extérieur pour la 1^{er} année.

Au rendez-vous de cet événement 21 associations (communales et non communales) dont 2 nouvelles : GR BABY et YANG SHENG FA.

Lors de ce forum, plusieurs démonstrations furent proposées, une buvette organisée par le Comité des Fêtes et une vente de sabodets par l'ACCA.

Caroline ABADIE, notre députée nous a fait l'honneur d'être présente.

D'autres beaux événements ont aussi rythmé la vie du village. La Fête de la Musique organisée début Juillet par le Comité des Fêtes a rencontré un vif succès. L'occasion de se rassembler, de partager et d'admirer le feu d'artifice.

En Août, la 2^{ème} édition de la Course Cycliste a été organisée par le club de Bourgoin et de Charantonnay. Durant cette épreuve, minimes, cadets et séniors se sont affrontés sur un parcours de 7 Kms. Un match de gala réunissait 2 grandes équipes de foot, BOURGOIN – CHAMBERY National 3.

Septembre, le repas des classes réunissait toutes les personnes nées en 0 et en 1 (puisque'il n'y a pas eu de repas en 2020).

En novembre les festivités ont continué avec la soirée du Beaujolais Nouveau organisée par le CLAS.

Belle réussite aussi pour cette nouvelle équipe avec pas moins de 89 repas distribués.

Les animations se sont arrêtées avec le marché de Noël. En effet, la recrudescence de la Covid nous a obligé de reporter le repas des Aînés et le spectacle de SEBASTIEN VEGAS, magicien, prévu par la Commission Culture pour risque de contamination en lieu clos.

Nous ne les citons pas car la liste serait longue, mais nous faisons un clin d'œil à toutes les associations qui organisent des ventes à emporter régulièrement. Vous retrouvez les dates sur le FLASH INFOS ou sur le site de la commune.

Nous espérons que 2022 sera riche de beaux projets et nous serons au côté des associations pour les accompagner.

Belle année sportive et culturelle à tous.

L'équipe Vie Associative et Locale

ALSH

Une année encore particulière pour l'accueil de loisirs.



L'épidémie que nous connaissons actuellement impacte directement le fonctionnement et la fréquentation des accueils de loisirs et périscolaire. En effet, le chômage partiel, le télétravail, les cas positifs ou cas contacts sont autant d'éléments qui ont généré des variations significatives des effectifs en début d'année (période janvier -juillet)

On constate par exemple une forte progression de la fréquentation des moins de 6

ans, et une baisse chez les 6-11 ans, particulièrement en juillet (30 enfants en moyenne au lieu de 50 à 60 habituellement). En revanche, depuis la rentrée de septembre et la baisse de la crise sanitaire, on constate une excellente fréquentation des 3 équipements :

- 46 enfants présents le mercredi (capacité maximale atteinte et listes d'attente)
- 20 enfants le matin et 45 à 50 le soir en périscolaire tous les jours de la semaine
- Une moyenne de 50 enfants par jour lors des 2 semaines des vacances d'automne.

Du côté des programmes et animations, les enfants ont pu participer à la découverte d'une multitude d'activités sportives, culturelles et artistiques :

- Découverte de jeux de société avec Déclic Ludik
- Théâtre avec l'association "de quoi j'me mêle"
- Des sorties à la mini ferme de noisette, au musée de l'aviation à Corbas
- Eveil musical et stage de chants les mercredis avec la Fabrique Musicale
- Initiation au biathlon avec "arcs et flèches"
- Graff', pochoirs, dance hall, arts plastiques avec Jaspir,

Nicole Miegge et le sens des matières

- De la découverte Yoga avec Nathalie, professeure à l'association Familles Rurales.
- 2 camps ont également pu être proposé cet été, un à la plaine tonique dans l'Ain, et l'autre à Hauterives dans la Drôme.



Des animations avec les médiathèques sont également proposées régulièrement.

Les enfants ont participé cet été au projet "histoires collées", organisé par la Communauté de Communes.

Enfin, la décoration des ruches communales a été réalisée par les enfants présents les mercredis, ils ont également confectionné quelques objets décoratifs et cartes de vœux pour le repas des aînés du village.

Toute l'équipe d'animation remercie les partenaires (CAF, CCCND, municipalités de Charantonnay et St Georges, réseau des médiathèques) ainsi que les bénévoles et salariés de l'association Familles Rurales, les intervenants extérieurs, associations, parents, écoles pour leur collaboration. Accueil de loisirs 1max2loisirs - Association Familles Rurales



Coordonnées :

04 74 59 14 64 - 06 08 68 30 59

Email : frstgeorges@wanadoo.fr

Facebook : Accueil De Loisirs FamillesRurales

Site : alsh38790.jimdo.com

LA GAULE

Malgré le départ de Dédé, les pêcheurs du Charavoux se sont mobilisés pour maintenir l'association «La Gaule» créée en 1950.

Cette année avec l'aide de leurs familles, en mars et novembre, 2 matinées saucisses ont été organisées avec succès.

3 lâchers de truites et 2 week-ends initiation pêche pour enfants ont permis de satisfaire nos adhérents. La participation au forum des associations nous a fait connaître les souhaits des Charantonnais.

Lors de notre assemblée générale de début décembre, les pêcheurs ont émis le souhait de reconduire ces manifestations en 2022.

Le bureau est inchangé.

L'association recherche un étang de façon à proposer une activité pêche familiale.

Pour tous renseignements : Tél 06 07 76 81 75



Full & light

Full & Light... enfin, des projets

L'année 2021, comme 2020, peut être résumée par adaptabilité : les mineurs avaient pu reprendre en salle en janvier, mais cela a été de très courte durée... Pour tous, des cours ont été proposés, comme à l'automne, en extérieur, sans contact, tous les week-ends au complexe Fernand Maret : une quarantaine d'adhérents, répartis sur 2 séances, se retrouvaient avec bonnet et « gants de boxe », pour s'opposer aux « poteaux » (barrière du city stade) et enchaîner exercices techniques et de vitesse. Pour les Jeunes, des circuits training, fort appréciés, leur étaient aussi proposés. Les adhérents en préparation physique, moins nombreux, enchaînaient, comme en salle, des circuits mêlant explosivité, renforcement musculaire et endurance.

Afin de dédommager les adhérents pour les cours supprimés, le Comité Directeur a proposé des compensations pour une valeur de 50 % de leur cotisation (ce qui représente près de 5000 €). Avec cette somme, ils pouvaient obtenir soit des goodies aux couleurs du club, soit des bons d'achat solidaires à utiliser chez les partenaires de l'association (restau-

rants et coiffeur), soit un reçu fiscal pour déduction de leurs impôts (en faisant don à l'association). Adhérents comme partenaires semblent avoir apprécié le dispositif.

En mars, le temps semble plus clément, les cours en extérieur rencontrent un peu plus de succès et la section de Self Défense à Meyrieu-les-Etangs reprend les entraînements (toujours sans contact). En mai, les mineurs reviennent sur le tatami, avec contact autorisé plus de 6 mois sans réelle opposition : ils peuvent alors se préparer et passer leur ceinture, dont le taux de réussite sera plus que satisfaisant pour les entraîneurs. Les cours pour les majeurs reprennent tous en semaine, toujours en extérieur et sans contact. Mi-juin, la traditionnelle « Semaine des Copains » est proposée aux Kids, Jeunes et Ados... et de nouvelles têtes s'essayent au Kick Boxing. Pendant la saison, les moniteurs et éducateurs sportifs, ayant moins de cours à assurer, se sont formés, comme Walter Bongibault en self défense, et David Rivera en préparation mentale.

En juillet, l'Assemblée Générale peut avoir lieu en présentiel, le Comité Directeur s'étoffe de 5 nouveaux membres motivés, sur lesquels l'association va pouvoir s'appuyer. Pendant l'été, quelques cours libres sont proposés, et les adolescents du K'Fé des Jeunes ont découvert la boxe pied-poing sur le plateau d'évolution de Charantonnay, encadrés par un éducateur et un ado adhérent depuis plusieurs saisons.

En septembre, après le forum des associations, une nouvelle saison sportive a redémarré, presque «comme avant», et l'association enregistre à fin décembre 130 adhérents. Depuis la rentrée, quelques actions ont été proposées, comme une sensibilisation à Octobre Rose puis Novembre, une vente de lasagnes au profit du Téléthon qui a permis de reverser 450 € (répartis sur les 2 communes), une matinée de cohésion pour les adhérents et leur famille dans un complexe sportif sur Bourgoin Jallieu, une première compétition pour 3 jeunes avec un comportement et un engagement plus que satisfaisant)... Le goûter et le repas de Noël ont malheureusement été annulés (pour éviter toutes contaminations).

2022... de beaux projets

En janvier, 2 compétitions sont au programme, dont un qualificatif pour les Championnats de France, en février, les enfants viendront s'entraîner déguisés, et crêpes et gaufres seront avalées. Le mardi 8 mars, une nouvelle édition d'initiation juste pour les filles à l'occasion de la Journée Internationale des droits de la femme sera proposée, pour découvrir le Kick Boxing et la Self Défense, en impliquant les adhérentes dans la préparation et le jour J de l'évènement. En avril une rencontre amicale, avec des clubs copains se déroulera sur Meyrieu-les-Etangs, puis s'enchaîneront encore quelques compétitions, les passages de grades, des séances d'ostéopathie, une porte-ouverte... pour finir la saison par l'Assemblée Générale et le repas de fin d'année (toutes ces manifestations sont conditionnées aux mesures sanitaires).



ACFC le Foot mais pas que !

Des victoires, des manifestations, des nouveautés



34 ANS D'ÉCART SUR LE TERRAIN

On a vu quelque chose d'assez rare et particulier se produire au sein de l'équipe 3 des séniors de l'ACFC.

Lors d'une rencontre face au club de Collines, trois jeunes joueurs étaient sélectionnés : Lucas Rostaing, Romarin Bonnevey et Bastien Abel, respectivement 18 et 17 ans. Parmi leurs coéquipiers du jour, Didier Chenavier, du haut des ses 54 ans, occupait la pointe de l'attaque. Ce sont donc 34 années qui séparaient les joueurs. Mais comme à l'ACFC le foot n'est pas une question d'âge, cet écart n'a pas empêché l'équipe 3 de s'imposer et à Didier de marquer !

L'ÉQUIPE FANION UN MENTAL D'ACIER

L'équipe première de l'ACFC réalise un excellent début de saison et reste invaincue en ce début de mois de décembre. Les joueurs de Denis Chauvin et d'Arnaud Gallien montrent leur force collective et mentale. D'abord face à Villefontaine où mené 3 fois au score, le groupe s'est finalement imposé 4-3 à domicile. Puis face à Dolomieu deux semaines plus tard où, réduits à 9 dès la demi-heure de jeu et sans gardien de métier, ils ont ramené un précieux succès 2-1. Sans oublier aussi une victoire contre Creys après avoir été mené en début de rencontre. Enfin, contre les co-leaders Domène, malgré un déficit de deux buts dès la 20e minute, ils ont ramené un précieux match nul 2-2. Au Final 10 points sur 12 de pris contre les 4 équipes rivales au titre et une première place actuelle bien méritée !



NIVEAU RÉGIONAL POUR LES U18F

La saison 2021/2022 est à mettre sous le signe de l'apprentissage et de la nouveauté pour les U18 Féminines du Groupement ACND. Les jeunes joueuses de Christian Bayle et Lydie Côte découvrent en effet pour la première fois le niveau régional (R2). Des débuts très prometteurs puisqu'elles ont déjà glané deux succès : face à La Sanne et Lanfonnet après un très long déplacement de 130 kilomètres.

Bravo les Filles – Continuez sur cette voie !



LA SOIRÉE, LES SAUCISSES, ET LES BOUDINS

Après deux années difficiles, l'ACFC retrouvait ses traditionnels moments festifs. La soirée du foot à Artas, événement organisé par Jordan Arnaud et Antonin Perrier, soutenu par tous les bénévoles du club, a offert un moment convivial partagé par tous : un cochon à la broche une nouveauté pour l'ACFC. Les saucisses ont cette année eu lieu au stade de Charantonnay avec la mise en place d'un chapiteau. Les boudins ont de nouveau eu lieu à Artas par une matinée enneigée. Bravo à tous les bénévoles, ces manifestations ont individuellement été trois grosses réussites. Et merci à tous les Charantonnais et Artasiens qui ont participé à nos manifestations !



LA RÉGION UN MINIBUS POUR L'ACFC

L'ACFC souhaite remercier la Région qui nous a désigné pour l'obtention d'un véhicule 9 places. Il a été inauguré lors d'une première sortie des seniors à Domène. Encore Merci à la Région et à ceux qui ont travaillé sur le montage de ce dossier. Aux Couleurs de l'ACFC !



UNE NOUVELLE ARBITRE POUR L'ACFC

L'ACFC est très fier de présenter sa nouvelle perle arbitrale. Vanessa Piras ici lors de sa première rencontre Officielle à l'Isle D'Abeau. Sur cette photo en présence de : Fabien Ciceron «Trésorier Général», Président de la commission de Délégation du District Isère», et de son tuteur Arbitral Alain Roussillon qui la suivra lors de ses débuts. Son caractère et son abnégation lui ont permis de traverser toutes les étapes pour se lancer dans cette aventure ! BRAVO VANESSA !



VCC

Vélo Club Charantonnoy

La saison 2021 du Vélo Club Charantonnoy a encore été perturbée par la pandémie, obligeant le club à annuler ses 2 randonnées (route et VTT) ainsi que son week-end club détente.

Mais malgré ces contraintes, le club (en partenariat avec le vélo club de Bourgoin) a pu organiser le Grand Prix cycliste de Charantonnoy fin août, qui a réuni un excellent plateau minimes, cadets et seniors.

Néanmoins, les cyclistes du club sont restés très actifs et en parallèle des sorties dominicales, certains ont pu participer à des cyclosporives montagnardes dans les Alpes, le Puy de Dôme, en Bourgogne ou dans le Beaujolais. 4 d'entre eux sont même allés en Belgique pour s'aligner sur la mythique classique Liège-Bastogne-Liège.

Les effectifs du club sont en légère baisse avec 28 adhérents et le renouvellement des licences aura lieu le samedi 08 janvier. Mais pas d'inquiétude, si les adhésions se font en début d'année civile, des cyclistes motivés, de tout niveau, peuvent adhérer à l'association tout au long de l'année.

Pour 2022, le VCC espère pouvoir vous accueillir le samedi 19 mars pour la rando route/marche dite du Charavoux et le dimanche 22 mai pour la rando VTT/marche.

N'hésitez pas à vous joindre à nous, l'hiver les samedis après-midi à 13h30 et à partir du mois de mars les dimanches matin à 8h. Départ place de la mairie. Plus d'infos sur notre site <http://veloclubcharantonnoy.wifeo.com/> ou par mail charantonnoyveloclub@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Avec la pandémie toujours active, le Comité des Fêtes n'a pas pu honorer toutes les manifestations souhaitées en 2021 mais l'association s'étant étoffée avec l'arrivée de quelques personnes bénévoles, plusieurs manifestations ont rassemblé les Charantonnois.

La fête de la musique est l'animation phare de cette association. Après plusieurs confinements et des restrictions, l'été a démarré en musique. La Fabrique Musicale a entamé les festivités. Ce fut ensuite l'orchestre MUSICLIVE avec 2 chanteurs et la sono Paladema qui firent chanter et danser un grand nombre. La CCCND par l'intermédiaire de la Commission Culture a subventionné la musique. Un magnifique feu d'artifices fut offert vers 23h. Ce spectacle pyrotechnique a ravi tous les participants.

En septembre, la journée des classes pour les années en 0 et en 1 (car la rencontre a été annulée en 2020) a rassemblé une soixantaine de convives. La bonne humeur a régné tout au long de cette journée, chacun étant ravi de se retrouver.

Le comité était présent derrière la buvette lors du Forum des associations en extérieur.

En décembre, le traditionnel marché de Noël a quand même pu avoir lieu avec pass-sanitaire et gestes barrières. 21 exposants ont accueilli les nombreux promeneurs. A souligner la présence de jeunes voulant participer au Trophée des 4L en tenant un stand pour récolter des fonds.

La prochaine manifestation se déroulera en mai. Le comité travaille sur le projet.



Salle des fêtes : Repas des classes

LA FABRIQUE MUSICALE



La Fabrique est heureuse de retrouver une activité normale, et s'est mobilisée pour proposer une saison exceptionnelle. Nous revenons avec la volonté de vivre et partager la musique ensemble !

Cours et pratiques collectives ont pu reprendre, ainsi les choristes, les musiciens de l'harmonie et du Big Band ont de nouveau le grand plaisir de se retrouver chaque semaine pour vibrer et résonner ensemble.

L'enthousiasme est donc grand pour cette reprise et les concerts de fin d'année nous ont donné envie de poursuivre nos efforts pour travailler à une programmation riche et des projets toujours plus novateurs et fédérateurs.

Parmi les événements à venir, nous vous invitons à découvrir au mois de Mars « Broadway Extra Live ». Après le succès de Broadway Live c'est une version encore plus folle que nous vous proposons pour régaler vos yeux autant que vos écoutilles ! Ce spectacle sera présenté plusieurs soirs de suite à Heyrieux avec les danseuses de l'association Temps'danse. Ne ratez pas ce moment digne des grandes

comédies musicales américaines !

Le Big Band de La Fabrique sera pour la première fois en concert cette saison avec un groupe invité. Un des derniers nés, cet orchestre composé de musiciens de choix a hâte de pouvoir enfin se produire sur scène et compte sur vous pour vous laisser entraîner sur ses rythmes endiablés !

La Fabrique musicale intervient également et régulièrement sur les événements des collectivités et auprès de nos aînés dans les structures du territoire.

Vous l'aurez compris la Fabrique vit, vibre, joue, résonne, unit, réunit et n'en finit pas de se réinventer pour le plus grand plaisir de tous.

Pour retrouver l'intégralité des manifestations proposées cette saison ou vous renseigner sur nos activités, rendez-vous sur notre page facebook ou sur notre site internet : <http://www.lafabriquemusical.com/>

CLUB les LILAS

L'Assemblée Générale du club s'est déroulée chez le traiteur JARS (Artas).

80 personnes se sont retrouvées autour d'un repas Grenouilles et le club en a profité pour fêter les anniversaires.

Malgré la situation sanitaire, le bilan est positif et les cotisations pour 2022 sont inchangées.

Les Activités restent les mêmes :

- Marche le jeudi après-midi (2 niveaux)
- Jeux et cartes le mardi après-midi à l'espace socio-culturel.

RENOUVELLEMENT du BUREAU.

Christiane Morel Présidente, Aline Fiorini vice-présidente, Odette Cosenza trésorière, Ghislaine Eymond Laritaz trésorière adjointe, Bernard Guinet secrétaire, Françoise Berthaud secrétaire adjointe.

Election Conseil d'Administration :

Maryse Bagnier, Marie Jo Douillet, Patrick Caujolle, Bernard Chatain, Jeanine Crotet, Pierre Jocerand, Richard Lewandowski.

CALENDRIER 2022 (suivant les mesures sanitaires)

Mardi 18 Janvier: chez Jars inscriptions suivi d'un repas et Tirage des rois.

Vendredi 4 Février : Concours de Belote

Mardi du 17 au 19 Mai : Voyage Italie : Lac Majeur, Les Borromées, Asti.

Mardi 7 Juin : Sortie Club Le PUY en VELAY

Mardi 5 Juillet : Journée Détente, Concours de boules repas chez Jars.

FERMETURE du 12 JUILLET au 31 AÔUT inclus.

Samedi 3 Septembre : LOTO à la salle des fêtes.

Dimanche 30 Novembre : Boudin à la salle des Fêtes.

Mardi 8 Novembre : Repas Grenouilles.

Mardi 13 Décembre : Assemblée Générale, Repas, Anniversaires.



FAMILLES RURALES



Afin de répondre à des besoins territoriaux, l'association Familles Rurales de Saint Georges d'Espéranche et son éducateur nature Baptiste Chuzel ont mis en place un projet de découverte du patrimoine culturel et naturel, constitué en 2021 de 5 séances adaptées à tous les publics. Les objectifs du projet sont tant sociaux qu'environnementaux, le premier est la découverte du territoire mais aussi son appropriation et sa protection, le deuxième est la connexion sociale intra et inter familiale. Les familles ont répondu présent pour cette première saison puisque pas moins de 12 familles inscrites, 26 participants et un cumul de 57 km parcourus. Après la réussite de ces premières sorties le projet sera reconduit en 2022 avec 8 séances au programme :



Si, en famille, vous avez envie de partir à la découverte du monde qui vous entoure, explorer les multiples facettes de milieux divers par la biodiversité, ou si vous voulez d'autres informations et modalités alors n'hésitez pas à contacter Baptiste au 06.60.10.24.89 ou directement par mail : chuzbat@gmail.com

LE SOU DES ÉCOLES

Nous avons pu commencer cette année scolaire 2021/2022 un peu plus sereinement, même si nous devons respecter les gestes barrières et le protocole en vigueur.

Nous remercions Madame Decoodt qui nous soutient par sa présence à nos manifestations et par sa disponibilité lors de demandes de renseignements.

Nous comptabilisons au 12.12.2021 93 familles adhérentes nous en sommes très fiers et nous remercions les parents d'élèves.

Notre goûter de Noël avec notre spectacle « Au Royaume du placard » financé grâce à un don de la Pizzeria « Chez Maxime », a été interprété par le THÉÂTRE GO de Damien Metge, les enfants et les grands enfants déguisés en parents en ont été ravis.

Nous avons besoin de nous retrouver même si nous avons dû appliquer le protocole mais cela a été bien accueilli par tous.

Nous remercions les parents, les personnes extérieures à l'école, les ATSEM, les enseignantes de maternelle, les membres du conseil municipal, Monsieur le maire, les assistantes maternelles pour leurs commandes de fromages. Et bien sûr merci à notre gentil père Noël qui est venu faire des photos avec les enfants de l'école maternelle.

Notre prochaine manifestation sera le 6.03.2022 pour notre Loto et notre traditionnelle brocante le 03.04.2022 ; Merci de votre soutien et de votre aide.

Le Sou des écoles Charantonnay
lesoucharantonnay@gmail.com
07 81 41 07 57



En effet, le K'Fé du lien a pu permettre aux jeunes d'investir ses locaux durant les après-midi des Mercredis et des vacances scolaires de 14h à 18h. Ils trouvent là un lieu de rassemblement sympa encadrés par 3 animateurs issus de Familles Rurales et de la CCOL'in. L'idée étant de co-construire des projets avec eux réalisés en partenariat avec la commission jeunesse de notre Communauté de Communes.

Les activités du K'Fé du Lien sont multiples et variées : fêtes, repas à thème, concerts, chansons, contes, conférences, lectures, débats, jeux de cartes, jeux d'échec, jeux de dés, etc. Ces activités, ponctuelles ou régulières, sont annoncées sur Internet, et /ou communiquées par emails à ses adhérents et/ou reproduits sur le Bulletin Municipal ou le flash infos.

N'hésitez pas à consulter leurs publications sur Facebook : <https://www.facebook.com/kfedulien/> ou l'historique de leurs activités sur le Blog : <https://kfedulien.home.blog>

Pour sa création, pour son fonctionnement, les bénévoles ont joué et jouent encore un rôle essentiel.

Dans cet esprit il est souhaitable de faire vivre et d'enrichir continuellement l'équipe d'animation, qui reste indispensable. Alors, si vous êtes prêts à donner un coup de main ou pour toute demande vous pouvez

aussi envoyer un courriel à : lekafedulien@gmail.com

Voici le programme du premier trimestre 2022 :

7 Janvier : Amenez vos soupes ! On dégustera ensemble.

21 Janvier : Nuit de la lecture. Billie Holiday. Par la « Maison Serfouette »

4 Février : Variétés françaises avec AGATHE & FRED

18 Février : PIZZAS et QUIZZ intergénérationnel avec la participation du K'Fé des Jeunes

4 Mars : Soirée libre après l'Assemblée Générale

18 Mars : Poésies avec « Les colporteurs »

Alors rendez-vous au préfabriqué face aux écoles Horaires d'ouvertures : 19h à 22h30 les 1er et 3ème Vendredis de chaque mois

LE K'FÉ DU LIEN

**c'est quoi? C'est qui?
Pour qui? Pourquoi?**

Existant depuis Avril 2019, le K'Fé du Lien est un café «associatif», une association sans but lucratif. Il est organisé pour être un lieu de rencontres, de convivialité et de créativité. L'idée de base c'est qu'il n'y ait pas comme dans un café «classique», d'un côté des «consommateurs» ou des «clients» et de l'autre des «animateurs» ou des «serveurs au Bar». Le but de ce projet est tout au contraire d'encourager les prises d'initiatives entre habitants pour favoriser des animations, des thèmes de soirées conviviales tout en partageant, devant un verre, une assiette de saucisson, fromage.

Dans ce café, on ne peut pas servir de vin ou de bière aux non adhérents car sinon il faudrait une licence de débit de boissons. Nos adhérents versent donc une cotisation qui reste volontairement d'un niveau modique voire symbolique : 10 € à l'année ou 1 € la soirée. Pour ce qui concerne les équipements électroménagers, suite à l'élaboration d'un dossier projet sérieux, la Fondation de France a octroyé une subvention conséquente. Les boissons sont donc fraîches et la vaisselle est propre !

La création de ce café associatif se voulait être une réponse

à la perte du lien social dans nos villages. De ce fait, ce projet n'est pas seulement Charantonnois (même si sa première localisation bénéficie d'un préfabriqué disponible sur notre Commune) ; il est issu d'une réflexion portée sur l'ensemble de notre Communauté de Communes et reçoit non seulement le support de la Municipalité mais également l'aide financière de la COLL'in en particulier pour son extension relative à l'animation Jeunesse (on



K'fé des jeunes

Le K'fé des Jeunes est un projet partenarial initié au début de l'année 2020, entre :

- la commission jeunesse de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, présidée par Murielle MUSTI,
- la commune de Charantonnay,
- l'association « Le K'fé du Lien »,
- les associations gestionnaires des activités jeunesse (Centre Social et Culturel d'Heyrieux et Familles Rurales Saint Georges d'Espéranche et Charantonnay).

Le K'fé du Lien, porte une attention particulière à intégrer les jeunes dans son projet associatif et c'est naturellement que l'association s'est jointe à la démarche pour construire un projet innovant : l'ouverture du K'fé des Jeunes !

Le principe : au sein des locaux du K'fé du Lien, mis à disposition par la commune de Charantonnay, les 11/17ans sont accueillis par une équipe d'animateurs professionnels de 14h à 18h chaque après-midi pendant les vacances. L'accueil est libre, les jeunes peuvent aller et venir comme ils le souhaitent. Au sein du K'fé, ils peuvent se retrouver, faire une partie de baby-foot et de jeu vidéo, boire un soda, construire



des projets, mais aussi découvrir de nouvelles pratiques culturelles ou sportives...

En 2021, le K'fé des jeunes a maintenu sa bonne dynamique enclenchée sur l'année 2020.

Les jeunes étaient au rendez-vous lors des 3 temps d'ouverture effectués sur les vacances d'hiver, d'été et d'automne ! Ainsi 15 jeunes en moyenne étaient présents à chacun de ces après-midis, et plus de 50 jeunes différents ont fréquenté la structure à chaque période de vacances.

Près de 63 jeunes ont pris pour la 1ère fois ou renouvelé leur adhésion au k'fé depuis juillet 2021 !



Ces temps d'ouverture ont été l'occasion de réaliser de nombreuses activités et projets tels que la réalisation d'une fresque extérieure sur la devanture du préfabriqué, la construction d'un salon de jardin, la création d'un journal des bonnes nouvelles à destination des résidents des Pervenches, un après-midi escape game au parc OL, une journée à Walibi, un après-midi shopping au village des marques....

Plusieurs temps forts ont également eu lieu tels que

l'inauguration de la fresque du K'fé le 23 juillet où parents, jeunes et membres du K'fé du Lien ont partagé un moment convivial. Deux soirées laser game et cinéma ont également eu lieu pendant les vacances d'automne, durant lesquelles les jeunes se sont retrouvés entre eux, sous la bienveillance et l'accompagnement des animateurs.

Le K'fé des Jeunes trouve encore et toujours un écho très favorable auprès des familles et des jeunes !



Rendez-vous de 14 h à 18 h, chaque après-midi du lundi au vendredi, pendant les vacances scolaires pour de nouvelles aventures... (Fermeture pendant les vacances de Noël).

Informations et contact : Service Jeunesse COLL'in

316 rue du Colombier – 38540 Heyrieux
04 78 40 57 86 - 07 78 66 09 96
servicejeunesse@collines.org
Facebook : K'fé du Lien.

CJCT



En ce début d'année 2022, l'ensemble des membres du CJCT vous souhaite une bonne année 2022. Que chacun retrouve la joie de vivre après ces longs mois où le temps semble s'être arrêté. Que l'année qui commence soit emplie de joie et de rire auprès de vos proches.

Après cette période si particulière, les membres du CJCT espèrent retrouver un peu la convivialité oubliée autour d'une ambiance italienne. Ils sont heureux de vous faire savoir que mars 2022 sera le retour des festivités.

Une soirée sous le signe de l'Italie, repas en musique, pour partager cette culture tant appréciée.

Elle aura lieu le samedi le 26 Mars 2022, salle Alphonse Guinet, sur réservation, au 07 66 31 68 83, menu 20 € adulte et 10 € (enfant moins de 12 ans).

Puis nous continuerons par un apéro spectacle le 22 octobre 2022. Nous reviendrons vers vous pour de plus amples explications sur le déroulement de ces manifestations. Nous espérons vous revoir très vite.



Histoire de se redonner de la gaité, l'Italie passe le temps au son de l'accordéon, ce samedi midi dans le restaurant de M. Le Maire.

Une visite express à Tavagnasco pour mutualiser une commande de panettones avec nos amis italiens.





Malgré l'incertitude face à une nouvelle vague de Covid, il est nécessaire de se donner de l'espoir à travers des projets.

Patrick, le conseiller municipal délégué au Jumelage italien, a profité de cette visite, pour travailler sur le planning 2022 avec le Président du CJCT.

En attendant, pour vous faire saliver une recette typique Italienne :

TRUFFES AUX 2 CHOCOLATS ET LIMONCELLO

Ingrédients : 80 gr de chocolat au lait (35% de cacao) 70gr de chocolat noir (70% de cacao) 120gr de crème, 2 à 3 C à S de limoncello, zeste de citron non traité, citron confit pour le décor.

Préparez les truffes la veille.

- Portez à ébullition 80gr de crème et versez sur les chocolats en 2/ 3 fois pour obtenir une crème lisse.
- Ajoutez le limoncello le zeste de citron et le reste de crème froide.
- Mélangez couvrir de papier film et au frais 5 heures.
- Versez la ganache dans un saladier et fouettez comme pour une chantilly à petite vitesse quelques minutes.
- Mettez dans une poche à douille cannelée et formez des truffes. Décorez avec des dés de citrons confits.
- Laissez sécher au frais plusieurs heures avant de servir.

BON APPETIT.

PETITE DÉCOUVERTE dans le Piémont

En passant par La Morra (CN), La Morra est une commune italienne de la province de Coni dans la région Piémont en Italie. Il est possible de tomber sur un bâtiment très pittoresque : une petite église aux couleurs vives, la chapelle de SS. Madonna delle Grazie. Mieux connue aujourd'hui sous le nom de Chapelle de Barolo, l'église n'a jamais été consacrée. Rénovée au début des années 1990 par des artistes, elle est aujourd'hui accessible librement et représente une visite fascinante lors d'une excursion dans les Langhe. Connue pour son vignoble, il est bon, pour la célébrer de façon efficace, de porter un toast en son honneur avec un vin à la personnalité unique : comme le Barolo !



BAROLO : le Vin des Rois & le Roi des Vins

Le vignoble de Barolo se situe au nord de l'Italie, entre Turin et Nice, lové dans les contreforts des Alpes qui dessinent en toile de fond à l'horizon offrant un panorama de toute beauté ! Le Piémont Italien se trouve à une distance d'environ 150 kilomètres de la chaîne Alpine. Dans cette magnifique région Piémontaise, le Barolo surnommé « Vin des Rois ou Roi des Vins » était déjà fort apprécié par les Rois de France et les plus grands de ce monde. Le potentiel de garde du vin Barolo grand cru est conséquent, la qualité de haut vol, les tarifs somme toute encore sages au regard des grands vins du monde ou des grands vins de Toscane. Les Barolos représentent le grand vin rouge italien à découvrir, à déguster et à encaver car ils enchantent le palais et les papilles de nombreux amateurs.

Naissances



Alix THOMAS
Née le 23/10
Fille de MOREL Edwige et THOMAS Jonathan



Ayel ARNAUD
Né le 09/02
fils de COCHARD Justine et ARNAUD Jordan



Inaya ESPIN
Née le 22/06
fille de BASSET Charlene et ESPIN Guillaume



Louca NAVARRO
Né le 05/03
fils de PORCAR Audrey et NAVARRO Cédric



Louise ROY
Née le 19/05
fille de POLLAUD Emilie et ROY Mickaël



Silas DEVAUX
Né le 14/06
fils de PIGEON Caroline et DEVAUX Thomas



Tom BIDAUT
Né le 03/04
fils de Fanny FEY et BIDAUT Grégory



Margot LEROY
Née le 18/07
fille de GENTHON Cécile et LEROY Grégory



Martha PERRIN
Née le 05/03
fille de BADIN Laura et PERRIN Joris



Maxence BUCHEL
Né le 08/03
fils de BIDAUD Charlene et BUCHEL Benoît



Vicky GATEAUX
Née le 12/06
fille de FEVRE Laura et GATEAUX Kévin



Mariages



MIGNOZZI Gianni et DUDIT Maélis
le 04/09



PIRODON Stéphane et BARANCO Cathy
le 10/07



Sindy DE HARO et Julien QUATROCIOCCHI
le 11/08



BAUMGARTNER Nicolas et GAGET Méline
le 4/09

Parrainage civil



BERETE Mamady
Catherine Laverlochère et Jean-Pierre Nicolas ont souhaité tendre la main à un jeune migrant arrivé de Guinée Conakry. Ils sont devenus ses parrain et marraine lors de son parrainage républicain qui a eu lieu le 10/11/21



Clara DEHY PACCALIN
Le 7/08

Décès

- CUZEL Gérard, le 21/01 à l'âge de 71 ans
- RETY Gil, le 23/04 à l'âge de 67 ans
- BOUVIER-VOLAILLE André, le 3/03 à l'âge de 72 ans
- BLEIN Gérard, le 20/07 à l'âge de 70 ans
- SCHWARTZ Pierre, le 18/08 à l'âge de 86 ans
- MARTIN Jean-Marc, le 28/11 à l'âge de 63 ans



VIVANT Joël,
le 22/07
à l'âge de 59 ans



BOYER Georgette, le 26/12 à l'âge de 80 ans
BOYER Raymond, le 9/04 à l'âge de 84 ans

Les noms et photos qui apparaissent sur cette page sont ceux dont les familles ont donné leur accord selon la loi sur le REPD. (Règlement Européen sur la Protection des Données)

